



Bulletin Municipal de

CYSOING

**Joyeuses fêtes
de fin d'année !
Rendez-vous
le 9 janvier pour
la cérémonie
des vœux**

Page 06 à 12

**MOBILITÉS :
VÉLO, BUS, ROUTES**

Page 22 à 25

**FOUILLES
ARCHÉOLOGIQUES
À CYSOING**

Page 32 à 45

**ANIMATIONS À LA
MÉDIATHÈQUE ET
RÉTROSPECTIVE
EN PHOTOS**



Qualité de vie

- p. 03 **Un mur, un chemin,
un petit cours d'eau**
- p. 05 **Arbres**
Arbres fruitiers
Mise en sécurité au parc
- p. 06 **Mobilités**
Baromètre vélo 2025
Nouvelles voies cyclables
Nouveaux quais de bus
Aménagement des ronds-points
- p. 13 **Travaux de voirie et
équipements**

Vivre ensemble

- p. 16 **Nouveaux commerces**
- p. 18 **Jeunesse et scolarité**
Fêtes des écoles Yann Arthus
-Bertrand et Saint-Joseph
Accueil des enseignants
Rentrée des classes
Remise de chèque par l'APE Yann
Arthus Bertrand
Nouveau groupe scolaire privé
- p. 22 **Fouilles archéologiques**
- p. 26 **Accueil de jour à l'EHPAD**
- p. 27 **Repas des aînés**
- p. 28 **Forum des assos**
- p. 29 **Calendrier des Repair Cafés**
- p. 30 **Sport**
- p. 31 **Expérience inspirante :
Cyril Derreumaux**

- p. 32 **Fêtes et animations**
Carnaval d'été
Festivités des 13 et 14 juillet 2025
Ducasse de rentrée

- p. 36 **Culture**
Animations à la médiathèque
Expositions SCAC
Fête de la musique 2025
Journées européennes du Patrimoine
Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes
Salon du Livre
Week-end de théâtre des Zazous

- p. 41 **Rétrospective**

- p. 44 **Carnet blanc**

Vie citoyenne

- p. 46 **En mémoire d'Alain Fiquet**
- p. 47 **Réunions de quartier**
- p. 51 **Projet participatif : aire de jeux**
- p. 52 **Attention aux rats**
- p. 53 **Attention aux frelons asiatiques**
- p. 55 **Bilan financier 2025**

Pévèle Carembault

- p. 57 **Bilan de l'action de la CCPC
pour l'année 2024**
- p. 59 **Nouveau cinéma à Templeuve**
- p. 60 **Agenda**

UN MUR, UN CHEMIN, UN PETIT COURS D'EAU

Ce triptyque chargé d'histoire, communément appelé le Chemin Derrière les Murs (celui de l'ancien site de l'abbaye), en cours de restauration, devrait se dévoiler au public à la fin du 1er trimestre 2026 (si météo favorable).

Les soubresauts de la politique au niveau national n'empêchent pas les communes d'avancer et de poursuivre leurs projets. C'est ce que nous faisons à Cysoing avec, entre autres travaux en cours, la restauration du mur d'enceinte de l'abbaye.

Ce mur fermait l'enclos abbatial jusqu'à la Révolution française, lors de laquelle l'abbaye a malheureusement été démantelée et vendue comme bien national pour financer la guerre révolutionnaire.

C'est un des rares témoins qu'il nous reste de l'abbaye, encore en place (avec une partie des magasins et réserves, situées rue Gambetta, côté impair, la Pyramide, la chapelle de l'île, les viviers et les « souterrains »).



Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques et compris dans le périmètre classé de la Plaine de Bouvines, ce mur longe le chemin dit « derrière les murs », promenade et liaison douce reliant la rue Gambetta au chemin des Nomères.

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parc, l'agence de paysagistes Philippe Thomas a donc été sollicitée pour travailler sur le réaménagement de

ce secteur, d'une longueur de 670 m, assurément imbriqué à celui du parc. Trois axes programmatiques lui ont été demandés :

- La restauration du mur
- La consolidation d'ouvrages hydrauliques
- La requalification du chemin (et notamment son accessibilité PMR).

Si déjà un gros travail de nettoyage et de consolidation du fond de forme du chemin, a été réalisé, c'est aujourd'hui, l'entreprise Métropole Construction titulaire du marché pour la réalisation des lots maçonnerie, ouvrages hydrauliques et ferronnerie, qui œuvre sur le site. Ces travaux devraient être terminés avant la fin d'année. S'enchaîneront ensuite en début d'année les travaux de confortement des berges du ruisseau, puis l'aménagement final en sable stabilisé du chemin.



La DRAC Hauts-de-France (service déconcentré du Ministère de la Culture) accompagne cette restauration à hauteur de 100.000€ (sur un budget de 468.000€), la Région a aussi été sollicitée et participe au projet à concurrence de 142.465€.

À noter que la Préfecture du Nord nous accompagne également sur les mobilités douces (dont le chemin fait partie), à hauteur de 100.000€ cette année !

Merci aux partenaires financiers sans lesquels ce type de projets patrimoniaux et d'aménagement, seraient trop lourds à porter pour les collectivités.



ARBRES

PLANTATION ARBRES FRUITIERS 2025

Le 21 novembre 2025, les membres du Conseil Municipal des Enfants, aidés par des élus et des parents, ont planté 9 nouveaux arbres fruitiers le long du chemin du Petit Pavé qui relie le chemin des près au Quennaumont à la rue Delory : 2 cerisiers, 2 poiriers, 2 pommiers, 2 pruniers et, pour la première fois, un pêcher.

Le verger communal compte désormais 54 arbres, répartis rue du Collège, chemin du Petit Pavé et au Peuvil. Les Cysoniens sont invités à

observer les étapes de la floraison, la pollinisation, la fructification puis à cueillir les fruits arrivés à maturité. Ces fruitiers sont replantés dans le cadre de la trame verte et bleue qui vise à créer des corridors écologiques dans les communes afin de favoriser la biodiversité en protégeant des insectes, papillons, oiseaux...

Ces plantations permettent également de conserver des espèces de fruitiers locaux et pratiquement disparus.

Cueillir gratuitement des fruits est possible dans notre belle commune ! Divers fruitiers ont été plantés depuis quelques années dans plusieurs endroits (autour du parking du collège, au petit pavé, dans le parc de l'abbaye, dans le parc de la zac, au Peuvil, etc).

Vous pouvez trouver plusieurs variétés de pommes, poires, prunes, groseilles, cassis.

Des herbes aromatiques sont aussi à votre disposition près de la crèche Babilou.

Profitez bien de cette opportunité, selon les saisons !



MISE EN SÉCURITÉ AU PARC

Pour des raisons de sécurité, la commune a été contrainte de commanditer à l'entreprise Perilhon, l'abattage du ginkgo biloba situé dans le parc du château, très malade depuis plusieurs années et devenu dangereux. Ces arbres à croissance lente sont les seuls qui ont résisté, au Japon, à la bombe atomique. Appelés aussi arbres aux 40 écus, pour leurs feuilles couleur or à l'automne, plusieurs jeunes sujets de ginkgo ont déjà été replantés dans le parc. Il faudra attendre quelques dizaines d'années avant de les voir retrouver l'ampleur de celui qui a été abattu.



MOBILITÉS

BAROMÈTRE VÉLO 2025 POUR CYSOING

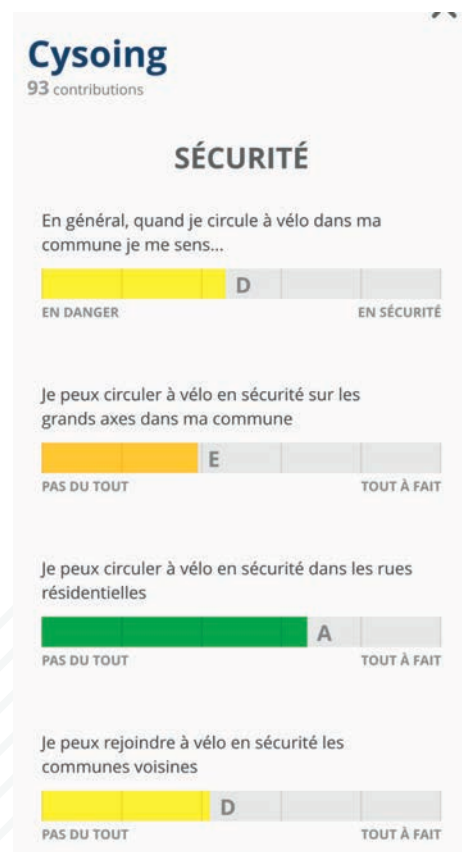
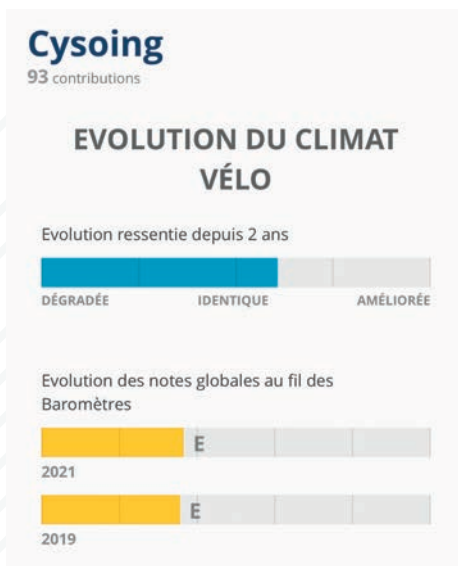
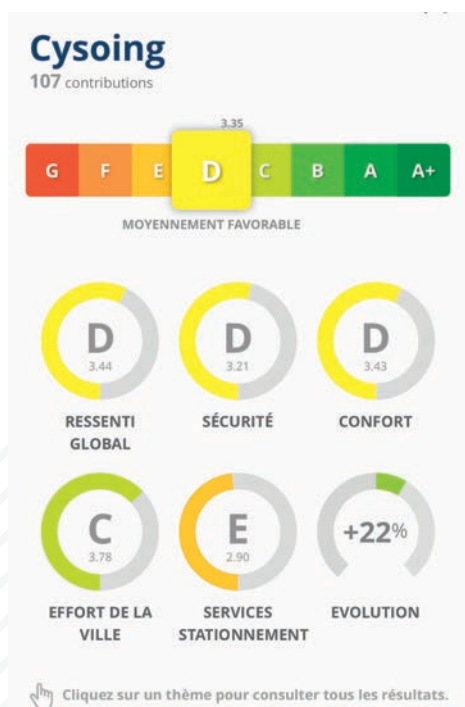
Le Baromètre Vélo,
qu'est-ce que c'est ?

Non, non... Il ne prévoit pas les conditions météo idéales pour les balades à vélo.

Le Baromètre vélo, c'est une enquête en ligne organisée par la FUB (fédération des usagers de la bicyclette).

Le Baromètre vélo donne la parole à TOUS les citoyens, leur permet de partager leurs expériences et d'exprimer leur ressenti sur la « cyclabilité » de 1 à 3 communes de leur choix... pas obligatoirement leur commune de résidence mais des communes où ils circulent à pied ou en vélo, cyclo ou voiture.

La 4ème édition s'est déroulée du 28 Février 2025 au 2 Juin 2025.
93 personnes ont répondu au questionnaire concernant Cysoing.



EFFORT DE LA VILLE

Selon moi, les efforts faits en faveur du vélo par la ville sont...



La communication en faveur des déplacements à vélo est...



La mairie est à l'écoute des besoins des usagers et usagères du vélo, elle les implique dans ses réflexions sur les mobilités et les projets d'aménagement



Selon moi, le stationnement des véhicules motorisés (voitures, camions, motos...) sur les itinéraires cyclables est...



RESSENTI GLOBAL

Se déplacer à vélo dans votre commune est...



Le réseau d'itinéraires cyclables de ma commune me permet d'aller partout de façon rapide et directe.



Les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied sont...



A vélo, les personnes conduisant des véhicules motorisés me respectent



SERVICES STATIONNEMENT

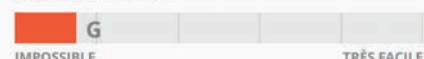
Dans la commune ou à proximité, trouver un stationnement vélo adapté à mon besoin (durée, sécurité...) est...



Stationner son vélo en gare ou à une station de transports en commun est...



Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est...



Dans la commune ou à proximité, trouver un magasin ou un atelier de réparation est...



Les 3 critères qui semblent les plus importants pour améliorer la pratique du vélo

Nombre de critères exprimés

1 - Modérer la vitesse des véhicules motorisés en ville	30
2 - Entretenir les pistes et bandes cyclables	52
3 - Davantage de campagne de communication autour du vélo	12
4 - Des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos (courte et longue durées)	37
5 - Faciliter le transport de vélos dans les transports publics	7
6 - Des itinéraires vélo rapides et directs	40
7 - Davantage de vélos en libre service	4
8 - Limiter le trafic motorisé en ville	6
9 - Un réseau cyclable complet et sans coupure	44

Au cours de vos déplacements à vélo, avez-vous été victimes d'une de ces situations ces douze derniers mois

Nombre de réponses

1 - Violence verbale (insultes, intimidations) alors que vous circulez sur un aménagement cyclable	7
2 - Violence verbale alors que vous circulez sur un espace partagé avec les véhicules motorisés	26
3 - Violence physique (contact avec un véhicule ou mouvement du véhicule vers vous, coups ou tentative de coups) alors que vous circulez sur un aménagement cyclable	3
4 - Violence physique alors que vous circulez sur un espace partagé avec les véhicules motorisés	2
5 - Refus de priorité et queue de poisson du conducteur-ice	36
6 - Vitesse et proximité dangereuses du conducteur-ice	42

Quelques commentaires parmi les 46 ajoutés par les participants sur la situation de l'usage du vélo dans Cysoing :

- « Itinéraire de Cysoing à Genech très dangereux »
- « Des pistes cyclables parfois trop étroites et non protégées, avec des obstacles dangereux, ou pas entretenues, encouragent les rancœurs entre cyclistes et voitures qui ne comprennent pas pourquoi les cyclistes n'utilisent pas la piste cyclable »
- « Il est nécessaire d'entretenir les voies pour les cyclistes et faire un rappel aux administrés concernant la bienveillance envers les cyclistes notamment les veilles des ramassages des déchets »
- « La cohabitation avec les automobilistes est particulièrement difficile. J'ai souvent des mauvaises surprises en tant qu'adulte. Avec mes enfants j'évite à tout prix certains axes »
- « Les routes principales (ex: Salvador Allende) sont pleines de trous à proximité des ralentisseurs. Les automobilistes ne savent pas qu'un vélo qui circule au bord de véhicules en stationnement peut prendre une marge d'écart sur la gauche pour éviter le risque de se prendre une portière qui s'ouvre »
- « Notre Maire roule souvent à vélo et des efforts sont faits pour améliorer l'usage de la bicyclette dans la commune, mais il y a encore beaucoup de travail »

Enfin, sur le classement et la notation de 21 villes de la CCPC (seules ont été retenues par le baromètre, les communes ayant atteint le seuil critique, pour la publication des résultats) :

Orchies est leader :
lettre C et sa note est de 3,79.
Bravo à eux !

Cysoing est 3ème passant de la lettre E en 2021 à la lettre D en 2025 et sa note est de 3,35

Nom	Population	Climat vélo	Classe	Service stationnement	Efforts	Confort	Sécurité	Ressenti général
Orchies	8778	3,79	C	3,9	4,2	3,65	3,45	3,76
Capelle-en-Pévèle	2295	3,52	C	3,13	3,84	3,3	3,61	3,73
Cysoing	4918	3,35	D	2,9	3,78	3,43	3,21	3,44
Mérignies	3335	3,24	D	2,89	3,18	3,09	3,33	3,69

On pourrait espérer une nette amélioration pour le prochain baromètre

L'amélioration de la cyclabilité de Cysoing est bien sûr liée aux aménagements qui seront réalisés, mais elle passe également par la bienveillance et la courtoisie de chaque usager de la route.

Piétons, cyclistes, trottinetistes, motards, automobilistes ..

Faisons en sorte que les rues de Cysoing soient accueillantes pour tous !

Si vous désirez recevoir la globalité des résultats du Baromètre vélo de Cysoing, faites-en la demande par mail à

catherine.velocysoing@gmail.com

MOBILITÉ DOUCE / DE LA PLANIFICATION AUX TRAVAUX

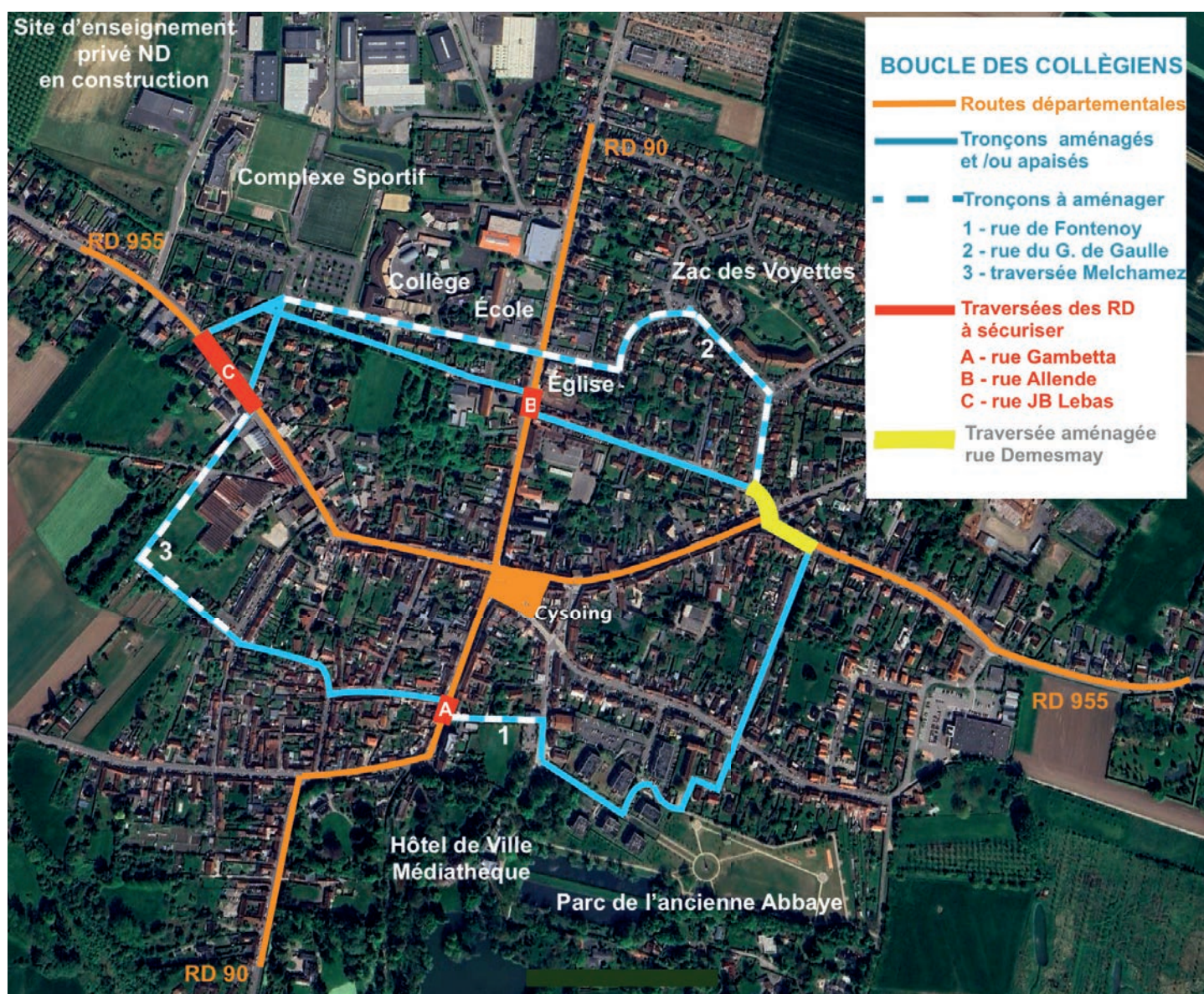
La boucle des collégiens

Le **schéma cyclable** de la ville est un document guide de référence qui complète celui de la Communauté de Communes, par un réseau secondaire de chemins et de voyettes (intra-communal). S'il en fait le recensement, il a pour objectif majeur de construire un plan de déplacement « alternatif » utile, dédié aux mobilités douces (à pieds et à vélo), pour les rendre agréables et sécurisées.

Ainsi, ce schéma s'est construit sur la réalisation prioritaire d'une boucle appelée **«boucle des collégiens»**, dont l'objectif est de permettre aux collégiens (mais bien sûr d'une manière générale à tous les cyclistes) de se déplacer dans la ville en sécurité et notamment pour aller au collège. Le tracé de celle-ci a pour but d'éviter le passage sur les routes départementales aux abords de la place de la République, très rétrécies dans ce secteur et que seul, le passage

réglementaire d'une vitesse à 30 km/h permet d'apaiser.

C'est donc un circuit prévu pour desservir le quartier des équipements d'enseignement et sportifs, situés au nord-ouest de la ville, mais pas que, puisqu'il mène également à l'entrée principale du parc de l'ancienne abbaye, celle de l'Hôtel de Ville et de la Médiathèque.



Le tracé de la boucle (en bleu sur le plan), emprunte un réseau « secondaire » sur 4 secteurs :

Au sud-est : Louis XV / Delory / Chuffart / Péri

Au nord-est : Rue du 14 juillet ou l'itinéraire bis par la ZAC des Voyettes

Au nord-ouest : Ruelle de Bouvines et ses prolongements vers la traversée de la rue JB Lebas, voire dans un futur plus lointain la rue du collège qui pourra être réaménagée à la fin de la réalisation du programme de logements sur le site Notre-Dame déplacé rue Aubrac.

Au sud-ouest : Le secteur du Melchamez et la traversée du Marais

Pour relier ces quatre secteurs, il est nécessaire de sécuriser la traversée des routes départementales, très empruntées et notamment lors des déplacements pendulaires.

Ces quatre points « névralgiques » de la boucle demandent un aménagement adapté pour une traversée à vélo et piétonne, sécurisée.

Une première traversée a fait l'objet à l'été 2023, de travaux d'aménagement conséquents, pour lesquels nous rencontrons un bon retour sur expérience des cyclistes qui l'empruntent. Ce sont les aménagements cyclables qui traitent la traversée de la rue Demesmay (à hauteur de la rue Péri, en jaune sur le plan), et qui s'étendent jusqu'à la rue du 14 juillet.

Fort de ce retour d'expérience très favorable, la réflexion doit se poursuivre pour les 3 autres traversées (Allende, Lebas et Gambetta), en rouge sur le plan.



Traversée Demesmay

Enfin, nous avons sur cette boucle, identifié également quelques aménagements à prévoir sur certains tronçons (identifiés en trait bleu discontinu).

Il s'agit de :

- 1- La rue de Fontenoy, en créant une vraie voie partagée (côté pâture) par la mutualisation du trottoir et du contre-sens cyclable.
- 2- La rue du général de Gaulle, en créant une piste cyclable dans le sens vers le collège.
- 3- Du secteur du Melchamez en réalisant une voie verte et en consolidant les chemins existants

UNE NOUVELLE VOIE VERTE au nord-ouest de la commune : la Voie Verte GRUSON/AUBRAC

Après la réalisation de deux voies vertes, celle du Petit Pavé de 600 m, qui liaisonne le Quennaumont au centre-ville, celle de la Pyramide de 340 m qui contourne le parc; deux nouvelles voies vertes se profilent pour une ouverture prochaine :

- celle du chemin de derrière les murs qui se développe sur une longueur de 670 m (voir article sur le mur et le chemin)

- celle intitulé « Gruson-Aubrac » qui relie la route de Gruson à la rue Aubrac, sur une longueur de 400 m. En corolaire, depuis cette dernière, l'aménagement d'une liaison de traverse sur une longueur de 140 m pour rejoindre le stade Jean Tiquet.

Au total, c'est un linéaire de 2,15 km de voies vertes qui a pu être créé afin de conforter le réseau de mobilités douces de la commune.



Aubrac-Gruson Plan Gal



La voie verte Gruson-Aubrac, assurera depuis la route de Gruson, la desserte du complexe sportif qu'elle longe, et au-delà, l'EHPAD, puis le nouveau site d'enseignement privé du Site Notre-Dame en cours de construction, qui lui fait face.

Ce projet s'accompagne en toute logique, de l'aménagement du parking, route de Gruson.

Une jonction « latérale » permettra à cette nouvelle voie verte d'être liaisonnée à la boucle des collégiens et de rejoindre les terrains de beach-volley et du skate-park, et au-delà, le parking Jean Tiquet.



Réorganisation des circuits et des arrêts de bus

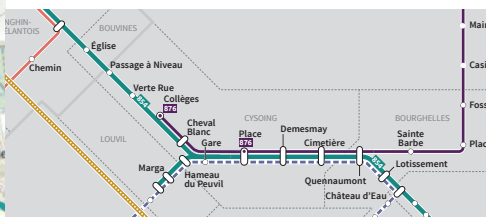
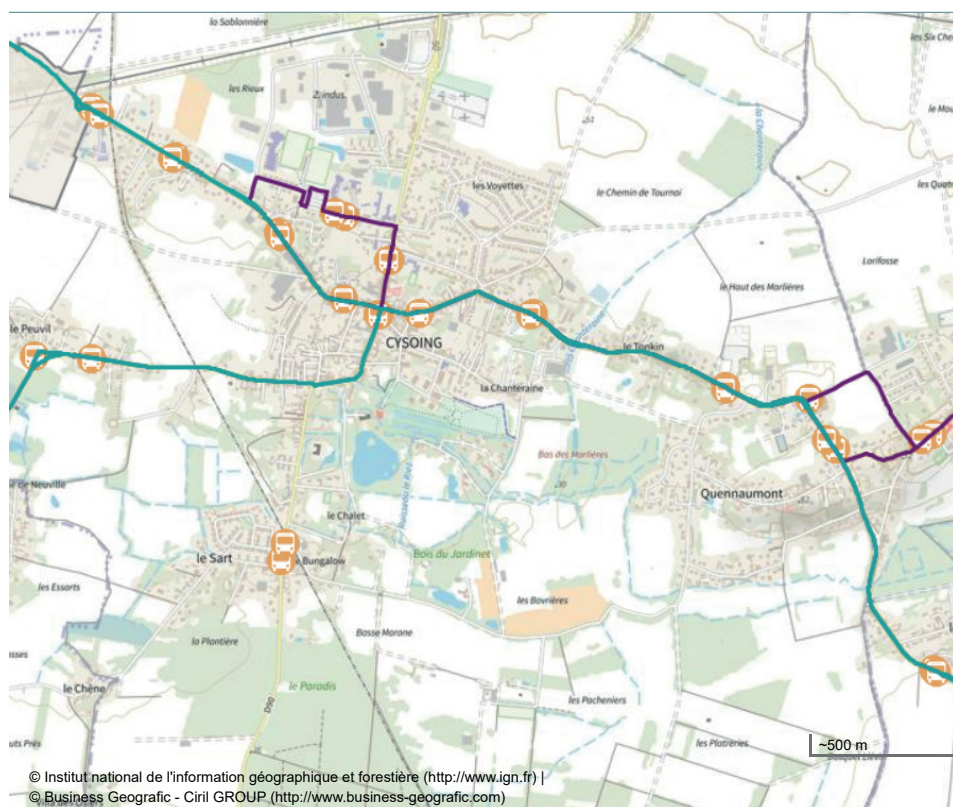
Dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, le circuit des bus a été revu : certains arrêts ont été déplacés et renommés afin d'améliorer la desserte et la sécurité des usagers.

La Région, en tant qu'autorité organisatrice des transports, a accompagné la Ville dans le choix des nouvelles implantations, dans le respect des normes de sécurité. Elle a également remplacé les totems d'information pour mieux orienter les voyageurs et a engagé la mise en place progressive de la géolocalisation des bus, qui permettra bientôt de connaître en temps réel la position de chaque arrêt et des véhicules.

Les nouveaux circuits et arrêts sont désormais les suivants :

854 Mouchin ↔ Villeneuve d'Ascq **876** Cysoing ↔ Villeneuve d'Ascq

889 Flexi Pév'Ailes - Templeuve



À ces circuits s'ajoutent bien sûr les lignes de transport scolaire.

La Ville a profité des aménagements du centre-ville pour créer les quais de bus, facilitant ainsi l'accès aux voyageurs en situation de handicap. Par ailleurs, l'ensemble des arrêts du territoire a été doté d'une signalétique horizontale et verticale :

- Un zigzag peint au sol délimite la zone réservée aux bus et interdit tout stationnement ou arrêt
- Un panneau d'arrêt confirme le positionnement officiel de la zone

Ces améliorations contribuent à renforcer la sécurité, le confort et la lisibilité du réseau pour tous les usagers.





Mobilités

AMÉNAGEMENT DES RONDS-POINTS

Notre commune et celle de Bouvines, ont signé une convention de partenariat pour l'aménagement du rond-point du Parc de la Victoire qui dessert ce parc situé à Bouvines et constitue en outre une entrée de ville pour Cysoing.

Symboliquement, notre Maire, Benjamin Dumortier et Philippe Guillon, Maire de Bouvines, ont donné le premier coup de pelle annonçant le début du chantier.

L'aménagement a été réalisé par l'équipe espaces-verts de notre commune, avec une préparation du terrain par l'entreprise Bogaerd. L'entretien sera également assuré par la commune.

Bientôt, fleuriront ici plusieurs plantes et arbustes avec une volonté d'harmoniser les aménagements et d'avoir des couleurs tout au long de l'année.



TRAVAUX DE VOIRIE ET ÉQUIPE- MENTS

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

Plusieurs chantiers ont été menés ou engagés ces derniers mois à Cysoing, avec un même objectif : améliorer le confort des habitants, la sécurité des déplacements et la qualité des équipements publics.



Des voiries rinnovées pour plus de sécurité

Les rues Salvador Allende et Ladreyt ont bénéficié d'une rénovation complète d'une partie de leurs plateaux surélevés. Ces aménagements favorisent une circulation plus apaisée et sécurisent les traversées pour l'ensemble des usagers.

Durables et conformes aux normes actuelles, ils participent à la modernisation progressive des voiries communales.

D'autres interventions sont déjà planifiées, notamment la rénovation du tapis de la rue de Tournai en 2025, après les travaux réalisés par le concessionnaire Noréade.



Une cour d'école plus grande et plus verte

À l'école Saint-Exupéry, un projet d'aménagement vise à agrandir et végétaliser la cour de récréation.

L'aire de jeux du parc des Voyettes sera intégrée à l'espace scolaire, offrant ainsi aux élèves un lieu plus spacieux, ombragé et agréable.

La plantation d'arbres et la création de zones naturelles contribueront à un environnement propice à la détente et au bien-être des enfants.



Un réseau fibre pour des services connectés

La commune a mis en place son propre réseau fibre interne, désormais déployé dans plusieurs équipements municipaux.

Les écoles Yann Arthus-Bertrand et Saint-Exupéry, ainsi que les infrastructures sportives, bénéficient

désormais d'une connexion performante. Ce dispositif améliore également la qualité des flux liés à la vidéoprotection et facilite la gestion technique des services.



RÉNOVATION DE LA CASERNE DE GENDARMERIE : UN PROJET STRUCTURANT ENFIN CONCRÉTISÉ

La commune de Cysoing se félicite du lancement des travaux de rénovation structurelle de l'ensemble des logements de la caserne de gendarmerie, un projet attendu de longue date.

Victime d'importantes malfaçons lors de sa construction, la commune avait engagé, en conséquence, la responsabilité du constructeur, dans les délais de recours impartis.

Cet important chantier est l'aboutissement de plus de dix années de procédure, de négociations et d'échanges entre la Municipalité, le constructeur et les services de la Gendarmerie.

Les travaux, engagés avant les vacances d'été 2025, visent principalement à renforcer les liaisons des planchers, réparations des façades, améliorer les systèmes de VMC afin de stopper les infiltrations constatées dans les logements, quelques années seulement après la livraison de ceux-ci. Leur achèvement est prévu pour la fin du mois de janvier 2026.

À l'issue des travaux, l'ensemble des gendarmes pourra réintégrer la caserne rénovée, qui retrouvera le fonctionnement normal auquel elle est assignée. A l'instar des travaux réalisés pour créer une nouvelle caserne de pompiers à Cysoing, ces travaux visent à pérenniser la présence des forces de l'ordre sur notre territoire communal.



TRAVAUX URGENTS DANS LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-CALIXTE ET SAINT-EVRARD

Ces dernières semaines, la commune a fait réaliser des travaux importants dans le clocher de notre église. Un diagnostic récent a en effet révélé que le "beffroi" (structure métallique supportant les cloches) présentait des signes de faiblesse. Pour garantir la sécurité du clocher et des alentours, des travaux de réparation urgents ont donc dû être engagés.



Dans l'attente de cette intervention, la municipalité a pris la décision de mettre à l'arrêt deux des trois cloches, afin de limiter les vibrations susceptibles d'endommager davantage la structure.

L'ancien "beffroi", composé d'éléments métalliques, a été remplacé par une armature en chêne massif. Ce matériau, plus adapté, permet de mieux absorber les vibrations provoquées par le balancement des cloches, tout en s'inscrivant dans la tradition des charpentes d'église.



Bien que ces travaux n'aient pas été prévus au budget, leur réalisation s'est imposée pour préserver notre patrimoine et assurer la sécurité de tous. Le coût total de l'opération s'est élevé à environ 25 000 €.

Grâce à cette intervention, le clocher de notre église, vieux de plus de trois cents ans, a retrouvé toute sa solidité et continuera à faire résonner ses cloches dans notre commune pour de nombreuses années encore !

NOUVEAUX COMMERCES



« HAZ.CUT BARBERSHOP » : UN BARBIER À CYSOING !

Depuis le début du mois d'octobre, Haz et Mathéo vous accueillent dans leur nouveau salon « Haz.cut barbershop ».

Ici on coiffe les hommes uniquement, de tous âges, une salle d'attente est aménagée avec jeux vidéos pour les jeunes publics.



102, rue Roger Salengro
(à gauche du magasin de décoration Wilsign)

Ouvert du mardi au samedi.
Réservations sur l'application Planity.



« LOS BROTHERS » : UN NOUVEAU SNACK DANS LA COMMUNE



« Los Brothers », ce snack ouvre désormais au public et vous accueille toute la semaine pour de la consommation sur place, à emporter ou en livraison.

Midi et soir, le cuisinier vous propose un choix large de burger, smash, tex-mex, kebab, chicken...

273 rue Jean-Baptiste Lebas
(à gauche du bar à vin et caviste Pinard)

Tel : 09 82 76 84 08



CYSOING PADEL CLUB : UN NOUVEAU LIEU DE SPORT ET DE CONVIVIALITÉ DANS LA PÉVÈLE

Ouvert depuis l'automne 2025, le Cysoing Padel Club vient enrichir l'offre sportive du secteur avec un espace entièrement dédié au padel, à la détente et à la convivialité.

Situé dans le parc d'activités Innova'Park de Cysoing, le club a été imaginé comme un lieu de vie où se rencontrent passionnés, familles et amis autour d'une même envie : pratiquer le padel dans un cadre moderne et accueillant.

Le site regroupe quatre terrains indoor, deux terrains extérieurs

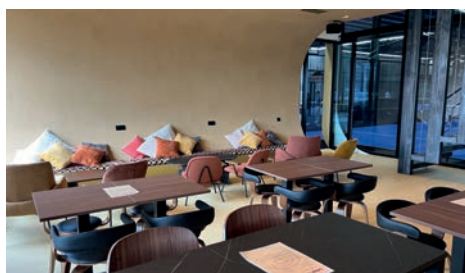
couverts, un terrain single indoor ainsi qu'un terrain de pickleball (une variante du padel en plein essor)

Les installations ont été conçues pour offrir des conditions de jeu optimales, avec un éclairage anti-éblouissement et une ambiance sobre et soignée.

Le club dispose d'un club house comprenant un bar, un billard, des fléchettes, un baby-foot, une zone de pétanque et une terrasse aménagée au bord de l'eau, idéale pour prolonger les moments après le jeu. Les réservations se font directement sur le site ou via l'application «Padel Club Cysoing», qui permet également de créer ou rejoindre des parties ouvertes selon son niveau et ses disponibilités.



Pensé comme un lieu de sport, d'échange et de partage, le Cysoing Padel Club s'adresse à tous ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le padel dans une ambiance conviviale et contemporaine.



**189 impasse de la Briquetterie,
Cysoing**

<https://cysoingpadelclub.fr/>

Application :

"Cysoing Padel Club" (App Store)

**Une offre jusqu'au 31 janvier 2026 pour la
location de raquettes offerte avec le code :**

CYPADELCLUB

ÉCOLES ET JEUNESSE

FÊTES DES ÉCOLES YANN ARTHUS-BERTRAND ET SAINT-JOSEPH

Le 15 juin, c'était la fête de l'école Yann Arthus-Bertrand.

Sur le thème du cinéma, les classes se sont succédées sur la scène afin de présenter leur spectacle, pour le plaisir des nombreux spectateurs !

La fête s'est ensuite poursuivie dans la cour de l'école, par la kermesse et le barbecue convivial.



Le 28 juin avait lieu la fête d'école Saint-Joseph, la dernière pour Monique Palin qui a assuré pendant 6 années la direction de l'école.

Monsieur le Maire est venu lui apporter un bouquet de fleurs afin de lui témoigner la reconnaissance de la commune pour la parfaite collaboration établie pendant ces six

années, au bénéfice des enfants et des enseignants.

Nous lui souhaitons bonne continuation dans son école de Sainghin-en-Mélantois et la bienvenue à Aurélie Béarée, qui lui a succédé depuis la rentrée de septembre.



ACCUEIL DES ENSEIGNANTS

Le 19 septembre avait lieu la traditionnelle cérémonie de rentrée des enseignants de nos établissements scolaires, sous l'égide de Monsieur le Maire et de son adjointe aux écoles, en présence de la nouvelle inspectrice de l'éducation nationale, Florence Duthilleul, des directeurs de l'école YAB et du collège Notre-Dame, des directrices des écoles Saint-Joseph et Saint-Exupéry, des enseignants et des élus de la commune. L'occasion de rappeler les objectifs communs : l'épanouissement des enfants à Cysoing, leur bien-être et celui des personnels éducatifs et d'encadrement. Monsieur le Maire en a profité pour annoncer le démarrage des travaux du futur nouveau groupe scolaire privé et souhaiter la bienvenue à Aurélie Béarée, nouvelle directrice de l'école Saint-Joseph, en remplacement de Mme Monique Palin.



RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes à Cysoing, c'est pas moins de 450 élèves des écoles Saint-Exupéry, Yann Arthus-Bertrand et Saint-Joseph ; et 1600 collégiens des collèges Paul Eluard et Notre-Dame.

Traditionnellement, Monsieur le Maire, Nadia Courbez, adjointe et Gaëlle Viau, conseillère déléguée, distribuent aux élèves de CM1 des deux écoles primaires, le dictionnaire offert par la commune, outil pédagogique permettant l'accès à la compréhension et à l'orthographe, mais aussi livre d'ouverture sur le monde.

Un roman et un sac ont également été offerts grâce à La presse de Cysoing, partenaire de l'opération.



REMISE DE CHÈQUE PAR L'APE YANN ARTHUS-BERTRAND

L'Assemblée Générale de l'Association de Parents d'Élèves de l'école primaire publique Yann Arthus-Bertrand, a été l'occasion de remettre « un chèque » de 5.500 € à Renaud Ennique, directeur de l'école et adjoint à la culture de la commune. Ce chèque est le fruit d'un investissement important de l'équipe de l'APE dont les nombreuses actions ont été soutenues par les parents

d'élèves. Il permettra à l'équipe pédagogique de l'école de financer des projets pour les élèves de notre école.

Bravo aux membres de l'équipe sortante de l'APE pour leur engagement et leur mobilisation tout au long de l'année et bon courage à la nouvelle équipe élue lors de l'assemblée générale.



UN NOUVEAU SITE POUR PORTER LA DYNAMIQUE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH – NOTRE-DAME DE CYSOING

Depuis plusieurs années, l'ensemble scolaire Saint-Joseph – Notre-Dame prépare un grand projet de construction à Cysoing, qui marquera une nouvelle étape dans la vie éducative de la commune. Porté par la Direction Diocésaine de l'Enseignement catholique (DDEC) de Lille, l'association foncière A.I.R.

propriétaire des locaux, Christophe HUBERT, chef d'établissement coordinateur et Monique PALIN, ancienne directrice de l'école Saint-Joseph, aujourd'hui remplacée par Aurélie BEAREE, ce projet a été repensé avec l'aide du cabinet d'architectes MV2 et en lien étroit avec la mairie de Cysoing. Il a pour but d'offrir aux enfants, aux

jeunes et à toute la communauté éducative un lieu de vie, d'apprentissage et de foi moderne, lumineux et accueillant.



Une genèse ancrée dans l'histoire et les besoins de Cysoing

L'ensemble scolaire Saint-Joseph – Notre-Dame, fort de plus de 1 100 élèves, est un acteur historique et central de la vie éducative de Cysoing. Le contexte de hausse des effectifs et d'évolution des normes de sécurité et d'accessibilité, ont révélé la nécessité de reconstruire l'ensemble scolaire sur un nouveau site.

Aujourd'hui, l'ensemble scolaire Saint-Joseph – Notre-Dame est réparti sur trois adresses distinctes au cœur de Cysoing :

■ l'école primaire au 116 rue Salvador Allende

■ le collège au 213 rue Salvador Allende

■ et l'administration au 175 rue Salvador Allende

Cette dispersion, héritée de l'histoire et de l'évolution progressive de l'établissement, complique la circulation des élèves, la logistique et la cohérence de la vie scolaire.

Demain, tout sera réuni sur un seul et même site, au cœur de la zone d'activité InnoVa'Park, rue Lucie et Raymond Aubrac à Cysoing. Sur une surface de 44 000 m², ce nouvel ensemble scolaire offrira un environnement spacieux,

sécurisé, verdoyant et adapté aux besoins d'une communauté éducative.

Ce déménagement marquera une étape historique : rassembler pour mieux grandir, collaborer et rayonner au service des familles et du réseau éducatif catholique de la Pévèle.

Le projet sur ce nouveau site est le fruit d'un discernement avec la Direction diocésaine de Lille, l'Organisme de gestion de l'ensemble

scolaire (OGEC), l'association foncière A.I.R., la paroisse, la municipalité de Cysoing et les organismes d'état (préfecture, gendarmerie, pompiers, CCPC, DDTM...), vient répondre à ces défis en proposant un espace d'éducation cohérent, sécurisé et durable.

Une école du XXI^{ème} siècle

Le nouvel ensemble accueillera :

- Une école primaire à ossature bois, spacieuse et lumineuse
- Un collège innovant, avec laboratoires, FabLabs, salles d'enseignements d'éveil et un Centre de Connaissances et de Culture
- Un complexe sportif ouvert aussi aux associations locales le soir et le week-end
- Une grande salle polyvalente pour des conférences, spectacles ou examens

Des lieux de vie pensés pour le bien-être et la fraternité

Le projet accorde une attention toute particulière au bien-être des élèves et des adultes :

- Une salle de restauration spacieuse et conviviale, avec terrasses ouvertes sur la peupleraie voisine, permettant à toute la communauté éducative de partager le repas dans un même temps méridien.
- Des espaces de détente et de sport dotés de vestiaires, douches et zones de relaxation, pensés pour les jeunes comme pour le personnel.
- Un complexe sportif complet, comprenant une grande salle avec mur d'escalade, deux dojos et des vestiaires, accessible le soir et le week-end aux associations locales sans pénétrer dans l'enceinte scolaire.
- Une salle polyvalente de plus de 600 places, modulable pour accueillir examens, conférences, spectacles, work cafés ou événements culturels, ouverte elle aussi aux écoles et associations extérieures.



Un projet respectueux de la nature et du bien-être de tous

La future école et le futur collège seront construits en matériaux écologiques, avec une forte isolation naturelle, une récupération d'eau de pluie et un suivi environnemental sur 30 ans.

Les espaces extérieurs seront largement végétalisés et les arbres replantés feront l'objet d'un soin particulier.

Une grande salle de restauration avec terrasse et des espaces de détente et de sport permettront à chacun d'apprendre, de transmettre, de partager... dans un cadre paisible et convivial.



Un projet collectif et porteur d'espérance

Les entreprises locales déjà engagées dans les premiers travaux partagent la fierté de construire un projet à la fois pédagogique, écologique et humain. Il s'agit d'un chantier collectif, au service des familles de Cysoing et de la Pévèle, et d'une belle promesse d'avenir pour nos enfants.

Planning des travaux

Les travaux liés à la voirie et aux divers réseaux ont débuté dès le 08 septembre 2025. La construction démarrera en novembre 2025 pour s'achever en mai 2027 pour un déménagement avant l'été et une rentrée en septembre 2027.



FOUILLES ARCHÉO- LOGIQUES

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

L'archéologie en France est encadrée par une approche à la fois scientifique, légale et patrimoniale, marquée par une réglementation stricte.

1. Un cadre légal et réglementaire stricte :

L'archéologie est réglementée par le Livre V du Code du patrimoine, qui définit les règles de protection, de fouille et de valorisation du patrimoine archéologique. Il est strictement interdit de réaliser des fouilles soi-même. Sans autorisation préalable, l'utilisation des détecteurs de métaux est proscrite. Toute découverte de vestiges doit être signalée aux services municipaux ou directement à la Direction régionale des affaires culturelles.

2. Quand fouille-t-on ? Archéologie préventive versus programmée :

a) L'archéologie préventive

Elle vise à étudier le sous-sol en cas de risque de destruction des vestiges et du mobilier, lié à l'aménagement du territoire (chantiers, infrastructures). L'archéologie dite préventive se déroule en plusieurs phases : un porteur de projet (qu'il soit public ou privé) dépose un permis sur un terrain. En fonction de la carte archéologique, le Service régional de l'archéologie (SRA) - service de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) - est consulté et peut demander à l'aménageur de faire réaliser des sondages archéologiques sur le terrain (environ 10% du terrain,

souvent à l'aide de tranchées) en vue d'évaluer le potentiel archéologique du site. Ce travail peut être confié à l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) ou à la collectivité (commune ou EPCI) si elle dispose d'un service d'archéologie préventive.

b) L'archéologie programmée

Les vestiges ne sont pas menacés par un projet d'aménagement, mais ils sont connus. L'archéologie est diligentée dans le cadre d'un projet de recherche scientifique autorisé par le Préfet (cas le plus rare).

c) Quelques chiffres

En France, plus de 80 % des fouilles sont préventives, et moins de 20 % sont programmées. En 2024, seuls 6,34% des dossiers d'aménagements instruits par les SRA (50842 en 2024) ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. En 2024, ce sont un peu plus de 6000 ha qui ont fait l'objet, en France, d'un diagnostic archéologique (et 443 ha qui ont été réellement fouillés). En 2024, seuls 1,47% des projets d'aménagement ont fait l'objet d'une prescription de fouille au niveau national (soit 749) et seulement 0,47% des projets, en Hauts de France.

3. Qui fouille ?

En fonction des résultats des sondages (ou en cas de découverte fortuite), après avis d'une commission scientifique, le Préfet pourra prescrire ou non la fouille de tout ou partie du terrain. Dans ce dernier cas, l'aménageur lancera un appel d'offres selon un cahier des charges établi par le SRA et seuls les opérateurs agréés pour les périodes historiques ou préhistoriques concernées par le terrain, pourront répondre (il peut s'agir de l'INRAP, d'un service d'archéologie d'une collectivité ou d'un opérateur privé). L'aménageur a la charge du coût de la fouille, mais il peut être aidé par l'État, en fonction du type de projet, dans le cadre d'un fonds dédié (le FNAP).

4. Comment se déroule la fouille ?

Dans le cahier des charges, le SRA prévoit un certain nombre de jours pour effectuer la fouille (en fonction d'une évaluation des vestiges potentiellement présents dans le sol). Des tranches conditionnelles peuvent être prévues en cas de doute sur l'ampleur des vestiges. Il prévoit également le type de spécialistes qui seront mobilisés pour la fouille et le travail d'étude qui suivra la phase de terrain (géologues, topographes, céramologues, palynologues, archéométallurgistes, dendrochronologues, archéozoologues, archéoanthropologues...), les disciplines sont nombreuses et très spécialisées, le travail se fait en interdisciplinarité. Une fois le travail de fouille et d'analyses terminé, l'opérateur de fouille rend un rapport (souvent dans un délai d'environ deux ans), qui fera l'objet d'une évaluation par un comité scientifique.

5. Que deviennent les vestiges et le mobilier ?

À part quelques exceptions, depuis 2016 les vestiges archéologiques trouvés en France appartiennent à l'État, qu'ils soient découverts sur des terrains publics ou privés. L'État doit conserver ce mobilier dans un but de valorisation et/ou de recherche scientifique (il n'est pas rare, en fonction de l'évolution des technologies, que le mobilier soit réétudié longtemps après la fouille). Il existe pour cela des Centres de Conservation et d'Étude, accessibles aux chercheurs.

Dans le cadre de l'archéologie préventive, le terrain, s'il a été fouillé, aura été intégralement vidé de ses vestiges et de son mobilier archéologique, il pourra dès

lors être utilisé pour le projet de l'aménageur. S'agissant des fouilles dites « programmées », les vestiges peuvent parfois être laissés en place dans un but de valorisation touristique et culturelle.

Enfin concernant le mobilier, les pièces les plus intéressantes pourront être exposées dans un musée ou être présentées lors d'expositions, moyennant des garanties de sécurité et de bonne conservation. Certains musées sont spécialisés dans l'archéologie comme le MAN (Musée d'Archéologie nationale) à Saint-Germain-en-Laye, qui présente parmi les plus belles découvertes sur le sol national (...et elles sont nombreuses !).

Fouilles à Cysoing ces quinze dernières années

Plusieurs opérations importantes de fouilles ont été réalisées ces quinze dernières années dans la commune, en lien avec la richesse du passé de la commune :

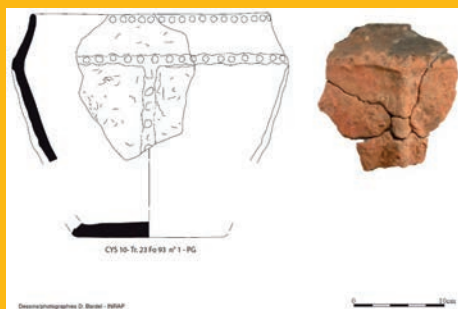
2010-2011 : fouille derrière la salle des fêtes réalisée par le service d'archéologie de Douaisis Agglo (occupation de l'âge du Bronze jusqu'à la période moderne, dont une villa gallo-romaine et l'occupation par l'abbaye de Cysoing à partir de la période carolingienne).



1. Vue de la fouille derrière la salle des fêtes (2010-2011)

2. Fouille derrière la salle des fêtes - statuare en terre cuite du parc de l'abbaye (2010-2011)

2010: fouilles sur le terrain d'Intermarché (zone Innova'park) réalisée par l'INRAP (enclos protohistoriques âge du Bronze ou âge du Fer).



3. Pot protohistorique - âge du Bronze ou âge du Fer - Fouille site Intermarché (2010) DAO INRAP

2019 : fouille sur le terrain de la rue des Tilleuls, à côté du Match, réalisée par le service d'archéologie de Douaisis Agglo (ferme au carré, fin d'époque moderne ou contemporaine).



Fouille rue des Tilleuls - Ferme fin d'époque moderne (2019)

2024 : fouille sur le site du futur groupe scolaire privé (zone Innova'park) réalisée par Archéopole (présence d'un établissement rural gallo-romain).



Vue pendant la fouille - site nouveau groupe scolaire privé (2024)

UNE OCCUPATION GAULOISE ET ROMAINE À CYSOING

Depuis la fin du XIX^e, des découvertes archéologiques fortuites et un passé médiéval offrent de nombreuses informations sur l'histoire de Cysioing. Ces connaissances ont été enrichies par les recherches en lien avec la construction de la ligne TGV et par les diagnostics et fouilles réalisés en centre-ville. Ces dernières ont notamment permis la mise au jour d'un établissement agricole de type villa daté entre les I^{er} et II^e s. après J.-C. qui présente des bâtiments similaires à ceux découverts au printemps 2024 par la société Archéopole.

C'est au lieu-dit « Les Rieux », sur une emprise de 14 000 m² située au nord de la commune entre la voie ferrée et divers bâtiments de la zone d'activités InnoVaPark, qu'une fouille archéologique préventive a été menée. Inscrite dans le cadre du projet de construction du nouveau groupe scolaire Collège Notre-Dame/École Saint-Joseph initié par la Communauté de communes Pévèle Carembault, cette intervention fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2010 par l'Inrap.

Celui-ci avait mis en évidence une occupation gauloise (La Tène finale), marquée par des enclos de grandes

surfaces, et un habitat gallo-romain de type villa daté entre le Haut et le Bas-Empire (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.).

La fouille avait notamment pour objectif d'étendre les investigations afin de mieux comprendre l'organisation des vestiges, d'apporter de nouvelles données sur la nature des occupations humaines dans le secteur de la Pévèle à l'époque romaine et de fournir des éléments de comparaison avec les autres établissements agricoles antiques reconnus dans les environs. Au total, 622 vestiges archéologiques ont été mis au jour par les archéologues, caractérisés par la présence de quatre bâtiments et de structures essentiellement en creux dont deux principaux enclos associés à des réseaux fossoyés secondaires, des trous de poteaux, des fosses de rejet, des petits fours domestiques, un probable petit bassin, de nombreux puits, de possibles mares et/ou collecteurs ainsi qu'une éventuelle sépulture en bâtière de tuiles. Le mobilier archéologique collecté est peu abondant mais

varié. Il regroupe essentiellement des objets de la vie quotidienne (monnaie, clous de chaussures, vaisselle, fibules, médaillon travaillé au poinçon et orné d'un poisson), des ossements animaux (boeuf, équidés, caprinés, porc, chien et cerf), des matériaux de construction (terre cuite architecturale, torchis, lapidaire), de l'outillage et un équipement en pierre et en métal (meules, hache, élément de harnachement, chaîne) témoins d'activités agro-pastorales.



Vue zénithale du bâtiment construit sur 29 poteaux.
© Photographie aérienne sous drone V. Gransart Archéopole 2024



Visite guidée organisée sur le site en cours de fouille. © Photographie Archéopole 2024

Les vestiges d'un établissement rural gaulois ?

Les périodes gauloise et du Haut-Empire (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.) sont marquées principalement par la présence de deux grands enclos fossoyés quadrangulaires qui se rejoignent dans un grand collecteur d'eau situé au sud-est de l'emprise de fouille. Ces enclos de grandes dimensions (plus de 80 m de longueur sur 62 m de large) se développent sur une superficie allant de 3700 m² à plus de 5000 m². Ils fonctionnent avec un ensemble de fosses et de trous de poteaux. La fonction de ces enclos reste indéterminée à ce jour.



Gobelet en terre cuite du III^e s. mis au jour dans une fosse.
© Photographie Archéopole 2024

Une villa romaine du Bas-Empire

La villa romaine, qui se développe au Bas-Empire (III^e s. ap. J.-C.) et dont les limites physiques n'ont pas été observées au cours de la fouille, se compose de quatre bâtiments qui viennent s'installer sur les fossés préexistants et présentent une orientation différente par rapport aux enclos notamment. Deux d'entre eux de plan rectangulaire (16,50 m x 11,20 m) et carré (11,60 m x 10,50 m), orientés ouest-est, se développent sur une superficie respective de 183 m² et 115 m². Ils sont perceptibles au travers de fondations en calcaire bruts vauqués, liés par un mortier de chaux, très mal conservés. Le plus grand édifice, situé au nord de l'emprise de fouille se singularise par la présence de cinq contreforts, qui permettent de renforcer l'architecture du bâtiment. Il serait possible d'y voir de possibles greniers ou granges comme sur les villae de Dourges (62), de Mérignies (59) ou encore de Hamois en Gaule Belgique.

L'état de conservation des deux édifices et l'état très fragmentaire de mobilier architectural ne permettent pas de restituer leur élévation et couverture.

Les deux autres bâtiments de la villa sont bâtis différemment : de plan également rectangulaire (8,50 m x 6,30 m) et carré (12,70 m de côté), ils sont construits respectivement sur 10 et 29 trous de poteaux, pour une superficie de 57 m² et 156 m². Ces deux édifices, présentant une architecture en matériaux périssables sur torchis et/ou bois et poteaux porteurs, pourraient être interprétés comme de possibles édifices de stockage en lien avec les deux autres bâtiments de la villa.

Les bâtiments sont associés à une série de fosses indéterminées, de mares (entre 280 et 366 m²) et de grandes nappes de colmatage de couleur noire (entre 90 et 416 m²) qui viennent recouvrir un ensemble de structures qui restent à ce jour à caractériser au

sein de cet ensemble.

La villa de Cysoing vient compléter les données archéologiques observées sur la commune et le territoire de la Pévèle pour les périodes gauloise et antique. En partenariat avec la Communauté de communes Pévèle Carembault et la DRAC Hauts-de-France, Service Régional de l'Archéologie, des visites guidées ont été organisées sur le site au mois de mai 2024 par le service de médiation culturelle d'Archéopole à destination des écoles de la commune. Malgré les intempéries, 214 élèves, primaires et collégiens, ont eu l'opportunité d'observer le fonctionnement du chantier, de découvrir in situ les vestiges antiques enfouis et d'échanger directement avec les archéologues.

Probable sépulture en bâtière de tuiles
© Photographie Archéopole 2024



Fosse en cours de fouille contenant les traces d'une semelle de chaussure.
© Photographie Archéopole 2024



ACCUEIL DE JOUR À L'EHPAD

UN ESPACE BIENVEILLANT AU CŒUR DE LA PÉVÈLE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOS ÂÎNÉS ET LEURS AIDANTS

L'EHPAD Résidence de la Pévèle est heureux de rappeler l'existence et les bénéfices de leur Accueil de Jour, une structure essentielle au service de nos concitoyens âgés et de leurs familles.

L'Accueil de Jour, connu sous le nom affectueux de « Lucie & Raymond », est bien plus qu'un simple lieu de passage ; c'est un pôle de vie sociale et de soutien adapté aux personnes nécessitant un accompagnement, notamment celles atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

Un Programme Personnalisé et Sécurisé

La structure, limitée à 6 places, privilégie la qualité et l'intimité.

Encadrement Spécialisé : Une équipe professionnelle assure l'animation et la sécurité, avec des activités conçues pour stimuler les capacités cognitives et motrices.

Services Complets : La journée comprend les repas (déjeuner et goûter) et est encadrée de 10h00 à 16h00, du lundi au vendredi.

Transport Facilité : Afin de lever les contraintes logistiques, un service de transport est organisé le matin (9h00-10h00) et le soir (dès 16h00), sans surcoût pour l'utilisateur (inclus dans le prix de la journée), selon un périmètre géographique.



Un Répit Indispensable pour les Aidants Familiaux

L'Accueil de Jour est également un relais précieux pour vous, proches aidants. En confiant votre parent en toute confiance, vous vous offrez un temps de répit indispensable pour vos démarches personnelles, votre repos ou simplement pour vous retrouver. C'est aussi une occasion d'échanger avec les professionnels sur les défis du quotidien.

Modalités d'Accueil

Tarif journalier : Le coût est de 43,80 € par jour (avant déduction des aides auxquelles vous pourriez avoir droit dans le cadre du plan d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie APA).

Localisation : EHPAD Résidence de la Pévèle, 227 Rue Lucie et Raymond Aubrac, 59830 Cysoing

Pour toute inscription ou demande d'information concernant l'Accueil de Jour « Lucie & Raymond », veuillez contacter directement l'EHPAD au **03 20 59 33 24** afin d'organiser une rencontre et d'étudier ensemble les besoins de votre proche.



REPAS DES AÎNÉS

Repas des aînés : une ambiance de fête !

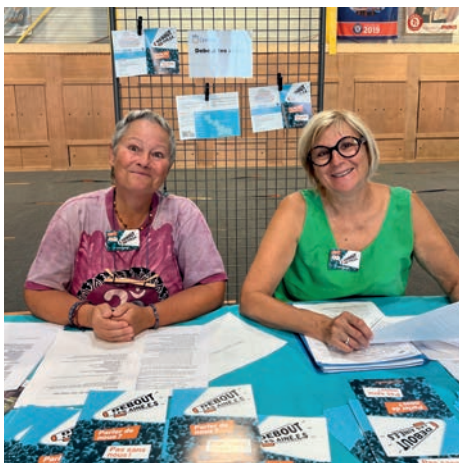
Comme chaque année, le repas dédié à nos aînés a eu lieu dans notre salle des fêtes le dimanche 12 octobre. Proposé par la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale pour les seniors à partir de l'âge de 65 ans (le colis des aînés est distribué à partir de 70 ans), il a pour but d'offrir un moment convivial aux aînés de notre commune, leur permettant de rompre l'isolement, tout en se retrouvant autour d'un bon repas, celui-ci ayant été préparé par la maison Marionvalle et les desserts, fournis par la boulangerie Deleboé. Animé par la Fibre Artistique, groupe musical qui n'a plus à faire ses preuves, il a réuni près de deux cents convives ! Merci aux bénévoles qui sont venus aider pour assurer un service efficace, ainsi qu'aux seniors présents, pour avoir contribué à la bonne ambiance et à l'animation.



Présent au repas ? Les photos prises lors de celui-ci vous sont offertes et sont disponibles à l'accueil de la mairie.

FORUM DES ASSOS

Le forum associatif a eu lieu le 6 septembre. L'occasion de rencontrer les associations autour du sport, de la culture, des loisirs et la solidarité.



Un livret avec toutes les associations est disponible en mairie. Vous pouvez également retrouver leurs coordonnées sur le site de la ville : <https://www.cysoing.fr/cysoing-ma-ville/culture-sport-loisirs/associations/>



Réparons ensemble vos objets du quotidien

Nos prochains Repair-café 2026

Chaque 3ème samedi du mois sauf indication contraire

- Le samedi 17 janvier, pas de vélo
- Le samedi 21 février, pas de vélo
- Le samedi 28 mars (salle des fêtes)
- Le samedi 18 avril
- Le samedi 16 mai
- Le samedi 20 juin
- Le samedi 18 juillet

Salle Simone Veil de l'espace inter-génération, rue Salvador Allende à Cysoing
(sauf information contraire préalable)

Accueil à partir de 9h - dernière prise en charge d'appareil à 11h 30

Toutes les dates dans la Pèvéle sur <https://repaircafeenpevele.fr>

LE SPORT

Nouveauté :

La GV CYSOING lance le Pilates en soirée !

La GV CYSOING prend soin de votre forme et de votre bien-être.

Bonne nouvelle : nous avons ajouté un nouveau créneau à nos activités depuis septembre 2025 :

Pilates : Détente et renforcement musculaire après le travail

Le Pilates est idéal pour muscler le dos, améliorer votre posture et vous détendre.

Venez tester notre nouvelle séance en début de soirée, parfaite pour décompresser après une longue journée :

Mardi de 18 h à 18 h 45 à la salle des fêtes, 91 rue Aristide Briand à Cysoing

Bien sûr, retrouvez aussi tous nos autres cours animés par nos professionnels qualifiés et dans une ambiance toujours conviviale.



Infos pratiques :

Christèle MASSELOT – Présidente

Tél : 06 33 10 55 96

E. mail : gvcysoing@gmail.com



ETOILE AMICALE CLUB CYSOING WANNEHAIN BOURGHELLES

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS :

Samedi 13 Décembre : Noël des Babys / U7 / U8 / U9

- Club House du Complexe Jean Tiquet

A

Samedi 14 Février : Tournoi en Salle U8

- Salle des Sports William Penny Brookes – CYSOING

Dimanche 15 Février : Tournoi en Salle U9

- Salle des Sports William Penny Brookes – CYSOING

Vendredi 06 Mars : Concours de Belote

- Club House du Complexe Jean Tiquet

Du Lundi 13 Avril

Au Vendredi 17 Avril : Stage de Pâques

Catégories U8 à U12

- Complexe Sportif Jean Tiquet – CYSOING

Jeudi 14 Mai : Tournoi U10 – Synthétique

..... Tournoi U11 - Herbe

- Complexe Sportif Jean Tiquet – CYSOING

Dimanche 07 Juin : Tournoi Féminines Séniors

- Complexe Sportif Jean Tiquet – CYSOING

Samedi 13 Juin : Tournoi Vétérans à 7

- Complexe Sportif Jean Tiquet – CYSOING

Mardi 14 Juillet : Braderie de Cysoing

LE TÉMOIGNAGE DE CYRIL DERREUMAUX, À LA RENCONTRE DES COLLÉGIENS DE CYSOING



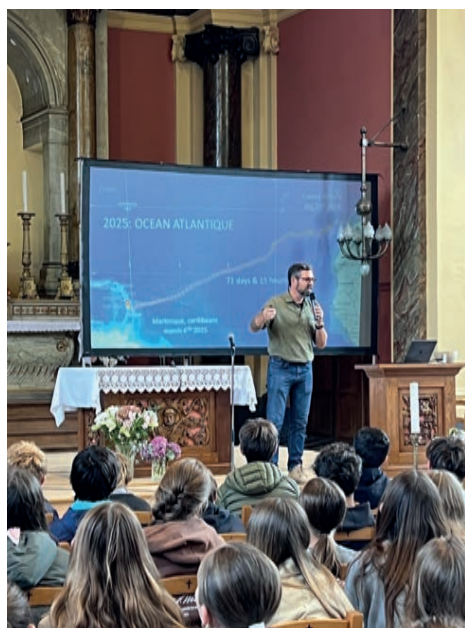
Le témoignage de Cyril Derreumaux

Mercredi 24 septembre, nous avons eu la chance d'avoir la visite de Cyril Derreumaux venu de Californie pour nous raconter son périple à travers l'atlantique. Ce rêve pour lui, a commencé il y a cinq ans alors qu'il lisait un livre sur l'histoire d'un homme ayant traversé l'atlantique en kayak de mer. C'est de là qu'est né ce défi un peu fou de traverser l'atlantique en kayak. Il s'est entouré de personnes qui croyait en son rêve afin de construire l'embarcation la plus performante possible pour réaliser cette traversée en solitaire. Après trois ans d'entraînement mental et physique il était enfin prêt à partir de san Francisco jusqu'au îles canaries. Après quelques jours de navigation il arriva dans une tempête, enfermé dans son bateau il y resta plus de trois jours jusqu'à appeler les secours par peur que son bateau ne se rompe. Quelques jours après l'échec il se rendit compte qu'il n'avait pas assez confiance en son embarcation. Après un an il retente la traversée en partant des îles Canaries avec un seul mot en tête :

rester positif !

Au bout de 50 jours de navigation à bord du Valentine, son bateau, la fatigue se faisait sentir à cause de ses micro siestes d'une heure et il devait rationner la nourriture, mais cela déclencha un changement de son objectif il ne faisait plus ça pour arriver mais pour vivre une aventure sur l'océan. Son aventure durera plus de 70 jours jusqu'à arriver en Martinique en prononçant ces mots : « JE LE SAVAIS ! »

Jean, 5ème, collègue Notre-Dame



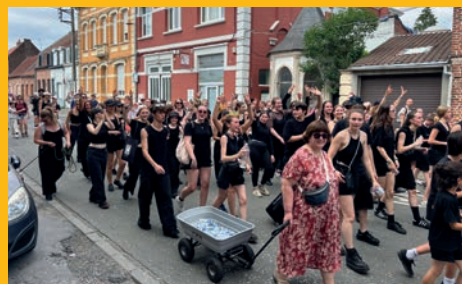
Biographie

Né en France, originaire de Sainghin-en-Mélantois où ses parents habitent toujours, devenu citoyen américain, Cyril Derreumaux parle six langues et incarne l'esprit d'un explorateur moderne. À 25 ans, il parcourt le globe sac au dos, à 39 ans, il établit déjà un premier record Guinness en équipe. En 2022, à 46 ans, Cyril Derreumaux devient le premier kayakiste à traverser le Pacifique, de la Californie à Hawaï, propulsé uniquement par la force de ses bras. Un exploit qui lui vaut un record Guinness. Trois ans plus tard, en 2025, il réitère l'exploit en solitaire sur l'Atlantique, parcourant 5 000 km sans assistance.



FÊTES ET ANIMATIONS

Carnaval d'été





Festivités du 14 juillet



Retraite aux flambeaux du 14 Juillet





Braderie du 14 juillet



Vivre ensemble

Ducasse de rentrée



CULTURE

Après un repos estival et alors que les cartables retrouvent les bancs de l'école et que les rythmes reprennent leur cadence, l'heure de la rentrée sonnait aussi pour la culture. Le mois de septembre a démarré en fanfare et a été l'occasion parfaite de s'émerveiller, de s'émouvoir, de se divertir, d'apprendre et de se retrouver autour d'une offre foisonnante d'événements et d'activités pour tous les âges.

Théâtre, expositions, salon du livre, journée du patrimoine, ateliers, projections, conférences... Un programme riche et varié et résolument ouvert à tous. Portée par la volonté de créer du lien, de favoriser la curiosité et de valoriser les talents locaux, la programmation a été pensée pour refléter la diversité et la vitalité culturelle de notre commune en partenariat avec nos associations :

C'est la SCAC (société cysonienne d'animation culturelle) qui a d'abord présenté une exposition

historique sur l'Empire romain, Vauban et Napoléon. Exposition réservée aux scolaires la semaine avec visites guidées et commentées puis ouverte à tous le samedi et le dimanche. Cette exposition qui était la dernière de la SCAC après 30 ans d'activités à Cysoing a attiré plus de 500 personnes. On peut remercier et salué Philippe Lahouste et son équipe pour toutes ces années de richesse et diversités au service de l'animation culturelle de notre commune (expositions, salons gastronomiques et artisanaux, foires aux collectionneurs...).

Le week end suivant, les journées européennes du patrimoine en partenariat avec l'office du tourisme Pévèle Carembault faisaient une large place à Cysoing en mettant en avant l'artisanat et le savoir faire local sur la thématique « des talents et des hommes ». La météo pluvieuse a un peu gâché la journée. Au programme : visites guidées de la mairie-médiathèque et de son parc par M. Le Maire, exposition interactive du collectif « Philémoi » qui proposait une expérience sensorielle et ludique autour de sculptures sonores. Les géants de Cysoing étaient exposés pour la dernière fois par l'association des gais lurons que l'on peut remercier également pour ces quarante années d'animations. Le théâtre Mariska présentait son spectacle « Le parchemin des sens » dans la salle des fêtes à cause de la météo qui n'a pas permis de le jouer comme c'était prévu à l'origine, en extérieur au pied de la pyramide. Le public pouvait aussi profiter des visites de l'atelier papier d'Antan situé rue Lebas ainsi qu'une

découverte de l'histoire de l'usine Bergerot et rencontrer les différents artistes et artisans qui y sont logés : vitraillistes, photographe, céramiste, sculpteur, créateur de jouets, graphiste, décorateur d'intérieur, ou encore découvrir les ateliers de forge de l'acier ou de gravure et broderie. Un jeu d'orientation était également proposé par le rando games.

Le week end suivant se tenait le 8ème salon du livre à l'espace intergénération grâce à l'investissement de l'équipe de la médiathèque (salariés et bénévoles). Plus de 300 personnes ont pu découvrir les 30 auteurs présents, discuter, échanger, se faire dédicacer les livres achetés sur place, participer à des conférences, des ateliers, écouter des nouvelles lues par des collégiens, profiter du beau temps et des jeux flamands installés dans la cour de l'école par l'association « on fait un jeu » partenaire de la médiathèque (ludothèque installée dans le hall de la médiathèque le vendredi soir tous les 15 jours).

Début octobre , le festival théâtre était proposé par les Zazouzannis à la salle des fêtes sous la houlette de Jean-Pierre Longueville (également bénévole à la médiathèque). Ainsi un week end complet de comédies, matchs d'impro, ou encore clowns ont permis au public nombreux de se divertir dans une ambiance où le rire dominait et pour une bonne cause puisque la participation au chapeau a permis de reverser l'ensemble de la recette au profit d'octobre rose.

Beaucoup d'autres propositions culturelles sont régulièrement programmées. N'hésitez pas à les découvrir sur le site facebook de la médiathèque:

<https://www.facebook.com/MediathequeCysoing>

ou sur le site de la ville : cysoing.fr
ou encore sur l'application Ma Mairie En Poche (MMEP).

Animations à la médiathèque



Atelier zéro déchet



Conférence sur les abeilles



Lectures Marie Eeckhout



Drag Queen



Lecture spectacle



Toupies

Expositions SCAC



Après 36 années d'existence, la S.C.A.C. (Société Cysonienne d'Animation Culturelle), va bientôt tirer le rideau. Association qui a pour but d'animer la commune, faute de renouvellement, le bureau a décidé la fin de son activité. En 36 ans, Philippe Lahouste et son équipe auront organisé et participé à :

- 20 Expositions
- 15 Commémorations
- 30 Foires aux collectionneurs
- 2 Salons des antiquaires
- 10 Carnavals
- 5 Fêtes de la musique
- 10 Festivals de l'humour
- 30 Salons gastronomiques et artisanaux
- Et 2 Sons et Lumières !

Un beau bilan qui a permis à deux générations de Cysoniens de profiter d'animations variées dans la commune.

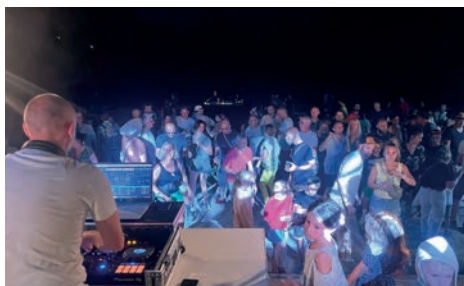
La Municipalité tient à féliciter et remercier Aurélien Copin, architecte de l'exposition sur l'Empire romain, Napoléon et les fortifications de Vauban, Philippe et son équipe pour toutes ces années au service de l'animation dans la commune, des moments qui ont permis des rencontres, du partage, de la découverte, créant du lien entre nos habitants.



Une édition 2025 de la fête de la musique particulièrement réussie !

Les groupes musicaux qui se sont succédés sur le parvis du château de l'abbaye et notamment à Kolor'Ados-Chorale Jeunes en scène ; Lola ; Folie Phonie ; Mouton Rayé ; And Go ; Bloue ; Osiaws et le fidèle DJ Jérôme ! Le public est venu en grand nombre profiter du parc de l'abbaye qui a, le temps d'une soirée, retrouvé un beau

moment d'animation, de convivialité, de fête et de musique comme nous les aimons tant à Cysoing



Journées du patrimoine

Les journées du patrimoine se sont achevées avec la dernière action des Gais Lurons qui tirent à leur tour le rideau. Nous les remercions pour avoir monté les géants, qui font également partie du patrimoine, ainsi qu'aux équipes de la CCPC et de la commune pour l'organisation des animations.

Thierry Bonte, ancien dirigeant de Bergerot, a ouvert son usine et l'a racontée avec Céline.

Monsieur le Maire a assuré les visites du parc et du château de l'abbaye.

Un grand merci spécial aux Gais Lurons pour avoir animé la commune pendant toutes ces années : des carnivals, le jumelage, les braderies, la tenue des buvettes... parmi leurs nombreuses actions et bien sûr les géants de Cysoing : Petronille, Hellin II, Bacchus, Mouquile et plus récemment Jean Tie, le géant de l'école YAB.



Le jour à peine levé, Daniel va au travail.
L'usine se dresse au loin : elle s'appelle Bergerot.
Active depuis 30 ans, localité : Cysoing.

Daniel la connaît bien, il a plein de copains.
Ensemble, ils tissent, trament, dans le bruit des machines
Qui fonctionnent sans cesse, le bruit est permanent.
Et le tissu qui sort lentement des cylindres,
Une ligne après l'autre forme alors peu à peu
Une trame colorée qui deviendra, au choix,
Une robe, un décor pour une grande enseigne.

L'œil levé, fier à tous, le fruit de leur travail.
Par jeu, ils ont gravé chacun leurs initiales
Sur des briques, au mur, c'est comme une signature.
Jusqu'au jour où il faut stopper toutes les machines.
« Elles ne sont plus rentables » leur dit la direction.
Alors, le moral dans l'âme, les ouvriers s'en vont.
C'est la fin d'une époque, restent les souvenirs.

Quelques années plus tard, il fut décidé
D'occuper tous les lieux avec des services
Et puis d'autres commerces, gravures ou vitraux.

Un jour, les ouvriers ayant gardé contact
Revinrent sur les lieux pour revoir leur usine.
Elle n'a pas trop changé, mais elle est tellement calme.
Ils ont le cœur bien gros et grattent le passé.
Et dans ce qui était leur ancien atelier,
Soudain ils retrouvent alors ce qu'ils cherchaient :

Couleurs, briques gravées sont toujours à leur place.
Mais un détail peu changé : étonnés, ils s'approchent.
Les enfants des écoles les ont toutes décorées
De soleils, de fleurs, de sourires et de cœurs.
Et tous les ouvriers se regardent, émus.
Ils ne sont pas oubliés, ils ont le cœur léger.

Michèle Duvinage

Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes



Salon du Livre



Week-end de théâtre des Zazous



RÉTRO- SPECTIVE

25 ans de la Paroisse

28 septembre 2025



L'été aux jardins de la plaine

21 juin 2025

Animation Ehpad crèche St Exupéry

3 juillet 2025



Repas des familles EHPAD

2 octobre 2025

Cérémonie d'accueil des nouveaux Cysoniens

6 octobre 2025





AG du Hand
10 octobre 2025



5e tour de la Coupe de France de football
12 octobre 2025



Repair café
Septembre 2025
(une fois par mois cf. p29)



Playmobil à la salle des fêtes
18 octobre 2025



Foire aux collectionneurs
27 octobre 2025



Remise des diplômes de médiateur par les pairs 6e Paul Eluard
17 octobre 2025



La commune aux couleurs d'Octobre Rose
Octobre 2025





Repair café

Octobre 2025



Vivre ensemble

Noces de diamant Pluquet-Liévin

Dimanche 2 novembre, Monsieur le Maire a célébré les 60 années de mariage de Claudine et Michel PLUQUET-LIÉVIN.

Les jeunes époux se sont dit « oui » le 31 juillet 1965 à Sailly-lez-Lannoy puis ont posé leurs valises à Cysoing en juin 1970, rue de Tournai, qu'ils n'ont plus quittée.

Claudine fut catéchiste et choriste pendant une vingtaine d'années à la paroisse de Cysoing et Michel, après 43 années de vie professionnelle chez Balatum – Balamundi – Tarkett Sommer à Baisieux, retraité en 2003, a pu s'adonner à sa passion du jardinage aux jardins de la Plaine et en parallèle, a donné beaucoup de temps au Cyclo Club de Cysoing, comme secrétaire puis président, de 1988 à 2012 (Michel a parcouru plus de 400 000 kilomètres à vélo... dix fois le tour de la Terre et continue à faire 4 à 5000 km par an) !

Ils ont eu quatre enfants, onze petits-enfants, six arrière-petits-enfants et bientôt un septième ! Monsieur le Maire et les élus présents ont salué un couple formidable qui a su durer dans le temps, comme un exemple pour tous !

Après avoir re signé leur acte de mariage, rendez-vous a été pris dans 5 ans pour les noces de palissandre. La Municipalité tient à souhaiter à nouveau de très belles noces de diamants à Claudine et Michel Pluquet !



CARNET BLANC



Ana & Alexandre



Annabelle et Anaël



Blanche & Adrien



Capucine & Paul



Cécile & Quentin



Charline & Louis



Mandy & Nicolas



Maggy & Christophe



Juliette & Eric



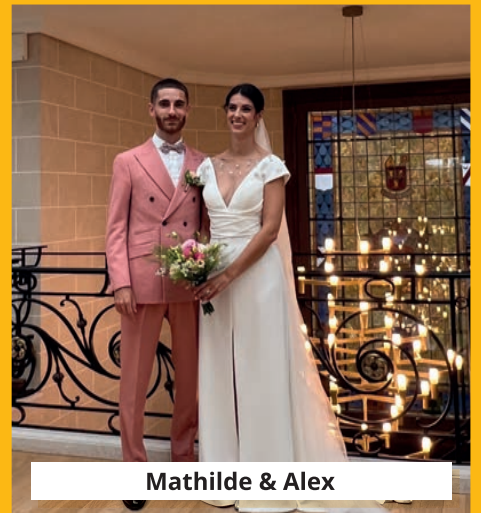
Karine & Alexandre



Karla & Georges



Audrey & Thomas



Mathilde & Alex



Naomi & Cyril



Manon & Thomas



Juliette & Quentin



Jade & Mickaël



Tiphaine & Quentin



Victoire & Hubert



Julia & Michaël



EN MÉMOIRE D'ALAIN FIQUET

Message de Monsieur le Maire, lu lors des funérailles d'Alain Fiquet, Conseiller Municipal depuis 2014, qui se sont déroulées dans l'église Saint-Calixte et Saint-Evrard, le 13 août 2025.



« Chère Christiane, Chère Nadège, Chers tous,
Mon Cher Alain, tu nous as quitté en plein milieu de l'été, une saison propice au jardinage que tu aimais tant et semer pour récolter est sans doute une belle métaphore de la vie que tu as menée. La période estivale étant aussi la période de congés des uns et des autres, à plus de 6000 km de la commune, je ne peux être physiquement parmi vous mais je le suis par la pensée et par la prière.

Je tiens à excuser aussi de nombreux collègues de l'équipe municipale, qui ne peuvent être présents ce matin, pour les mêmes raisons et je remercie vivement Pascal Boileau, notre second adjoint, qui vous lit ce message, ainsi que celles et ceux qui auront pu se rendre disponibles dans ces tristes circonstances.

D'abord vous dire ma profonde tristesse d'avoir perdu un membre de notre équipe municipale. Élu depuis 2014, avec une courte pause au début de ce mandat, tu as toujours répondu présent lorsqu'il s'agissait de rendre service. Être élu pour servir est en effet l'essence de notre engagement et c'est bien dans cet état d'esprit que tu t'es engagé pour un premier puis un second mandat en 2020.

Servir n'était pas un vain mot et c'est avec ton empathie, ton sens des autres mais aussi ton caractère, que tu as enrichi notre équipe de ta personnalité, pendant ces nombreuses années.

Tu aimais les gens et tu prenais par exemple un grand plaisir à concélébrer les mariages à mes côtés, moment privilégié d'une proximité avec nos habitants et leur famille, tu y tenais et cela était pour moi pleinement révélateur de ta conception du rôle d'élu, que je partage pleinement : avoir de la proximité avec nos habitants.

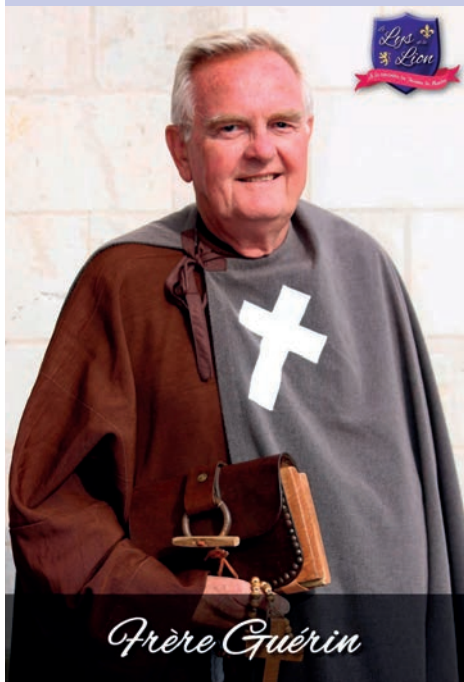
Égrener la liste de tes engagements depuis ta retraite après une vie professionnelle riche serait un exercice trop long. Un engagement familial bien évidemment, nous avons fêté il y a quelques années tes cinquante années de mariage entouré des tiens et la famille s'est agrandie depuis. Et comment ne pas aussi rappeler ton engagement associatif auprès de l'association qui a porté les festivités de Bouvines 2014, puis de Bouvines l'aventure continue ? Tu y as laissé une trace que beaucoup ont pu se remémorer depuis ton départ, les avis sont unanimes à ton sujet. Pour ne pas être trop long et laisser du temps au recueillement et à la prière, je voudrais aussi juste témoigner de l'amitié que j'avais pour toi. Cher Alain, tu n'étais pas un « m'as-tu vu ». Il fallait prendre le temps de te connaître, pour t'apprécier.

Et ce temps si précieux justement, tu aimais le prendre pour engager de longues discussions, en t'intéressant vraiment aux autres.

Ces qualités sont sans doute celles qui manqueront à toutes et tous ici rassemblés : ta famille, à laquelle je pense fort et qui a subi, à tes côtés, cette longue période de maladie, tes nombreux amis, tes collègues et toutes celles et ceux qui avaient de l'estime pour toi.

Mon Cher Alain, tu es parti mais chacun de nous gardera un peu ou beaucoup de toi, encore merci pour tout ce que tu as fait pour les autres et pour la commune.»

Benjamin Dumortier, Maire de Cysoing



RÉUNIONS DE QUARTIER

Réunion de quartier Peuvil –Marais-Sart du 5 Juin 2025

(Rues du Peuvil, Jules Herbault, W. Rousseau, Pasteur, Jacquart, de la Renaissance, Béranger et Chanzy +Avenue Ladreyt, route de Louvil chemin du Bois, chemin des Caches Vaches, route de Genech, les villas du Sart)



A/ Point Sécurité par Mr le Maire et Mr Bled, policier Municipal

Mr Lesy excuse le Major Soins, nouveau chef de la gendarmerie de Cysoing qui ne peut être présent ce jour. Mr Lesy excuse Mr Bled Policier municipal qui ne peut être présent ce jour. M. le Maire appelle à la vigilance. Il rappelle l'intérêt de la participation citoyenne. Pour celle-ci, contact peut être pris avec M. Guy Carpentier si vous souhaitez rejoindre le dispositif de la participation citoyenne en lien avec la gendarmerie.

Parole donnée aux personnes présentes sur les questions liées à la sécurité :

Q : Pourquoi n'y a-t-il pas de panneau Voisins vigilants à l'entrée de Cysoing ?

R : oui c'est exact : On va le remettre.

Q : Que faire contre la vitesse excessive avenue Ladreyt. Est-il possible d'envisager une priorité à droite au niveau de la route de Louvil ?

R : Toute le commune est à 30 km/h. On va relancer la gendarmerie pour faire plus de contrôle. On va de nouveau étudier la possibilité de mettre une priorité à droite.

Q : Où en est la modification du dos d'âne avenue de Ladreyt prévue en 2024 ?

R : Les travaux sont prévus pour cet été. Cela a pris du retard car pas inscrit au budget 2024. Les riverains seront conviés à une réunion d'information.

Q : Que faire pour le panneau stop au niveau de la boucherie Marionville endommagé par les camions ?

R : Nous allons voir pour trouver la meilleure solution pour sa visibilité.

Q : Pouvez-vous expliquer les règles de priorité au niveau de Marionville ?

R : C'est le véhicule venant d'Avenue Ladreyt qui est prioritaire. Ensuite au niveau des stops c'est par ordre d'arrivée.

Q : Pouvez-vous expliquer les règles d'utilisation des voies cyclables ?

R : C'est un partage de voies. C'est le code de la route qui s'applique.

Q : Pouvez-vous mieux marquer à l'aide de peinture les stationnements permis sur les trottoirs ?

R : Le marquage existe sur les trottoirs aux endroits où cela est permis. Une certaine tolérance peut avoir lieu dans les lieux denses mais il y a verbalisation si on ne laisse assez de place sur le trottoir pour un piéton avec poussette .

Q : Est-il possible de mettre un passage piéton rue Gambetta entre le parking et la Boulangerie?

R : On va étudier la possibilité de déplacer celui qui se trouve juste avant la rue Voltaire mais c'est toujours compliqué car il faut sacrifier des places de parking.

Q : Est-il possible de faire mieux respecter le stop au rétrécissement de la rue Jacquart ?

R : c'est encore un problème de civisme. Nous allons demander à la gendarmerie de faire des contrôles.

Q : Il y a un souci de visibilité dû au stationnement de l'angle des rues Boris Vian et Paul Verlaine?

R : On va étudier la question et voir s'il faut supprimer une place de parking

Q : Que faire contre la vitesse excessive rue du Peuvil, notamment les bus scolaires?

R : Nous allons faire un rappel aux sociétés de transport scolaires.

Q : Ou en est-on de la voie verte sur la ligne de chemin de fer Asq Orchies?

R : Nous sommes aussi désespérés que vous du non avancement de ce sujet. On milite aussi pour avoir à minima une voie verte mais en fait, tous les décideurs politiques se renvoient la balle car pas d'accord entre la MEL, la CCPC et la région (entre bus et voie verte ou les 2 ?)

Q : Que faire contre les mauvaises herbes de la voie ferrée qui envahissent ma propriété au 55 rue Jules Herbaut?

R : Il y a une application pour prévenir la SNCF qui doit agir et nettoyer. Nous allons faire un signalement.

Q : Est-il possible de verbaliser à partir des caméras de vidéo-protection. A qui vont les amendes?

R : Non ce n'est pas possibles car il faut 2 personnes habilitées. Les amendes sont collectées par le département et celui-ci décide de sa redistribution.

Q : Est-il possible de faire respecter le rangement des bacs poubelles aux Sart (notamment au niveau des logements sociaux)?

R : oui on va faire un rappel et prévenir le bailleur social.

Q : Est-il possible de mettre une barrière interdisant l'accès au Sart aux scooters dans l'axe de la route de Louvil

R : oui on va regarder ce qu'il est possible de faire.

Q : Est-il possible de mieux gérer la livraison à Label-Frites et Marionvalle?

R : C'est compliqué. On a prévenu les commerçants de faire attention.

Q : Au niveau des haies au Peuvil, il y a un souci de non fauchage ce qui implique un mauvais écoulement dans les fossés (ainsi que rue Jules Herbaut au bout de la rue)?

R : Une campagne de fauchage est en cours. Pour le curage des fossés, nous devons voir avec la CCPC et l'inscrire au budget ensuite.

Parole donnée aux personnes présentes pour questions complémentaires:

Q : Y aura-t-il du stationnement en plus en centre-ville? Comment mieux signaler le parking de derrière la salle des fêtes depuis la place de la République?

R : Il y aura 8 places publiques devant le nouveau petit immeuble collectif rue Lebas en plus d'un parking souterrain sous celui-ci (en lieu et place du garage Peugeot), il y en aura peut-être un parking à terme sur la pâture parallèle à la rue Jacquart et un autre grand parking est prévu rue Allende après le départ du groupe scolaire privé. Une nouvelle signalisation est prévue depuis la place vers la salle des fêtes et nous enlèverons le panneau indiquant stade qui n'est plus d'actualité.

Q : Etes-vous au courant du nouveau lotissement à Louvil qui risque d'occasionner beaucoup de nuisances au niveau de la circulation?

R : Oui après refus du permis de construire, le promoteur a finalement gagné et le lotissement aura lieu ; nous serons vigilants pour vérifier si le trafic augmente.

Q : Que faire au niveau du trou sur le trottoir au Peuvil ?

R : On répare ce trottoir régulièrement mais c'est un problème de structure au niveau de la route et il faudrait voir avec le département.

Q : Il y a un problème au niveau de la bouche d'incendie qui s'affaisse au Peuvil ?

R : ok nous allons remonter l'information au niveau du SDIS

Q : Est-il possible de prévoir une poubelle aux abords du point d'apport volontaire de verre au Peuvil ?

R : On va étudier la question C'est une question de civisme et de discipline des riverains. Il y a quasiment 100 poubelles municipales sur Cysoing. D'où la difficulté de gestion de ces poubelles par le service technique.

Q : Est-il possible de prévoir un passage piéton à proximité de l'arrêt de bus de la Chapelle rue du Peuvil ?

R : On va étudier la question.

Les questions étant épuisées, Denis LESY remercie les participants et clôture la réunion après avoir expliqué le principe des budgets participatifs (10 000 euros par an et par quartier afin de proposer une amélioration pour son quartier) et rappelle l'existence de l'application mobile de Cysoing : Ma Mairie en poche (disponible sur Appstore et Playstore) qui permet à chaque Cysonien d'être informé en temps réel des diverses manifestations communales et de pouvoir effectuer des signalements.

Réunion de quartier Quennaumont du 25 Septembre 2025

(Rues du Courant , du General Leclerc, F. Demesmay, lotissement des Prés , ruelle Tonkin , routes de Valenciennes et de Cobrieux)

A/ Point Sécurité

En l'absence de la gendarmerie M. le Maire rappelle à la vigilance sur le démarchage à domicile qui doit être déclaré préalablement en mairie par les entreprises. Il rappelle aussi le dispositif de la participation citoyenne (référencement au niveau de la gendarmerie pour remonter les informations et réunion en présence de M. Carpentier). Ne pas hésiter à prendre contact en mairie avec lui.

Parole donnée aux personnes présentes sur les questions de sécurité et incivilités :

Q : Les caméras sont-elles opérationnelles notamment celle à l'intersection rue des Prés /route départementale ?

R : oui normalement mais nous allons vérifier quand même. M. le Maire explique le passage très prochainement à la fibre comme mode de transmission des vidéos de chaque caméra. Cela améliorera la transmission qui est faite de manière hertzienne pour l'instant (notamment en cas de présence d'arbres). Pour info il y a aussi une caméra route de Valenciennes comme à chaque entrée de ville.

Q : Est-il possible de faire quelque chose pour la propreté de la piste cyclable rue Demesmay (Sens Cysoing>Bourghelles : nombreux végétaux?)

R : En théorie c'est le département qui doit gérer cela mais nous allons voir avec nos services techniques si nous pouvons le prévoir en complément afin de sécuriser.

Q : Est-il possible de faire quelque chose pour le trottoir qui a été endommagé par un camion au niveau de la résidence les Prés du Quennaumont ?

R : oui nous allons aller voir ce qui s'est passé et voir ce qu'il est possible de faire.

Q : Est-il possible de faire quelque chose pour signalisation au niveau de la rue du courant qui est dangereuse (mauvais stationnement, virage « coupé » par les usagers ?

R : oui nous allons aller voir ce que l'on peut faire : peut-être une ligne blanche, et un marquage 30 km/h au sol.

Q : Toujours rue du courant ; est-il possible de faire quelque chose pour les herbes hautes qui réduisent la visibilité au même endroit : angle entre le 357 C et D) ?

R : C'est du domaine privée mais on va demander au propriétaire de couper plus régulièrement été.

Q : Est-il possible de faire quelque chose pour le panneau stop manquant et les voitures mal stationnées au croisement de la rue du courant et de la route de Valenciennes ?

R : oui on va agir pour que le panneau soit remis et M. Bled fera un rappel aux riverains pour le stationnement.

Q : Est-il possible de faire quelque chose pour le stop au croisement de la rue du Général Leclerc et la rue des Prés ?

R : c'est avant tout un problème de civisme. On peut réfléchir à ajouter un stop mais cela paraît compliqué ; peut-être réfléchir à le déplacer éventuellement



Q : Tout d'abord bravo pour les aménagements du Chemin des caches vaches mais est-il possible de faire quelque chose pour le trou qui n'a pas été rebouché, revoir le marquage au sol des ralentisseurs. Il y a aussi un problème de panneau dans le mauvais sens ainsi qu'un manque de panneau stop ?

R : Nous allons voir pour reboucher ce trou ainsi que le manque au niveau des panneaux

Q : Les fossés des chemins des caches vaches sont envahis de végétaux et favorise leur débordement, idem au niveau du Riez ?

R : Nous allons voir ce que nous pouvons faire au niveau des fossés (curage sur une période de 8 ans de tous les fossés de la commune avec une aide financière de la CCPC) et contacter la communauté de communes pour le Riez (compétence CCPC).



Mr le Maire donne la parole à Mme Elisabeth Dufour qui propose une idée de budget participatif :

- « Comme proposé sur le tract, je vous propose une idée pour un aménagement au Quennaumont. L'idée est d'embellir le Bas Chemin qui mène de l'église du Quennaumont à la rue du courant. C'est une liaison douce, une belle promenade. Mais malgré les quelques passages pour le nettoyage, globalement on peut faire mieux. Ma proposition consiste à planter les talus de végétaux couvre sol et aussi de petits arbustes à fruit tels que groseilliers, cassissiers, framboisiers, groseilles à maquereaux, romarin, verveine odorante. .. Bref ce serait mieux que les orties qui poussent et repoussent. On pourrait imaginer un petit collectif pour la taille, l'entretien de ces plantations »

- Une autre personne propose aussi une boîte à livre.

Parole donnée aux personnes présentes pour questions complémentaires:

Q : Quand le chemin derrière les murs ouvrira-t-il ?

R : Au plus tard au printemps si tous les délais travaux sont respectés.

Q : Est-il possible de faire quelque chose au niveau du bac à fleur non entretenu rue du Général Leclerc ?

R : oui ok nous allons nous en occuper.

Q : Est-il possible de faire quelque chose au niveau du chemin qui relie le chemin des prés à la rue des Prés (entre le n° 60 et le n° 78 de la rue des Prés) ?

R : C'est noté .On va voir ce que l'on peut faire.

Q : Quel est le devenir de l'ancienne maison de retraite ?

R : Initialement cela devait être une maison des associations mais puisque la mairie va racheter l'école Saint-Joseph dans ce but, l'ancienne maison de retraite sera revendue à un porteur de projet (qui n'est pas encore défini ni connu).

Q : Quel est le devenir de l'ancien bâtiment municipal place Faidherbe ?

R : Il a été racheté par un particulier il y a plusieurs années mais pas de projet pour l'instant.

Q : Quel est le devenir de l'ancien bâtiment en face de l'entrée du Château ?

R : Il a été racheté par un particulier qui a prévu d'y implanter ses bureaux et un peut-être un salon de thé.

Q : Quid d'un abri bus devant le cimetière du Quennaumont ?

R : Les transports sont une compétence Région. On va les solliciter sur le sujet.

Q : Quid du devenir de la voie Ascq Orchies ?

R : le constat reste amer : il semble qu'il y ait un manque de volonté politique pour faire aboutir le projet d'un moyen de transport collectif puisque rien ne bouge, pas même l'idée d'une voie verte pour les piétons et les cycles qui fait tant défaut entre les communes.

PROJET PARTICIPATIF : AIRE DE JEUX

Aire de jeux pour les enfants rue Gabriel Péri

Dans le cadre des « projets participatifs » proposés par la Mairie à chaque quartier, les riverains des rues Péri et Demesmay (coté Vétérinaire) se sont réunis pour définir quelques améliorations possibles dans leur quartier. Ils ont demandé l'embellissement du parterre en entrée de la rue Péri et la création d'un petit parc avec quelques jeux pour tout-petits. Le projet a pris forme !



Jeu des 7 blasons

Bandé d'or et d'azur, le blason de Cysoing porte une couronne formée de tours et de murs. Stylisé pour constituer le nouveau logo de la ville, il est présent dans plusieurs endroits de la ville.

Outre le logo, l'image représente 7 blasons, 3 en extérieur (bâtiments publics ou autres..) et 3 à l'intérieur, ainsi qu'un blason joker dans un autre lieu qu'il faut deviner.

Les 10 premières personnes identifiant les 7 blasons (endroits et supports à préciser) recevront en cadeau un livre sur le château de l'abbaye d'une valeur de 20€.

(Si toutes les réponses ne sont pas trouvées, un tirage au sort sera effectué parmi les meilleures réponses).

Envoyez vos réponses à

animations@cysoing.fr

ou déposez votre réponse sur papier libre, avec vos coordonnées à l'accueil de la mairie.



8

Cysoing

ATTENTION AUX RATS



Bacs noirs, bacs verts : Ne confondons pas !

Beaucoup pensent que la collecte tous les 15 jours du bac noir est responsable de l'apparition des rats. En réalité, les déchets alimentaires ne doivent plus être déposés dans ce bac !

Depuis la généralisation du tri à la source, les déchets de table vont dans le bac vert, ramassé chaque semaine, avec les déchets végétaux.

■ Bac vert (collecté chaque semaine) déchets organiques (restes alimentaires, épluchures, déchets végétaux).

■ Bac noir (collecté tous les 15 jours) déchets ménagers non recyclables (ex. : balayures, mouchoirs, emballages souillés).

Le bon geste : placez vos restes alimentaires dans le bac vert, jamais dans le bac noir.

RATS : UN FLÉAU QUI NOUS CONCERNE TOUS !

Deux campagnes de dératisation menées... mais la vigilance reste de mise

Chers concitoyens, La prolifération des rats dans notre commune est un sujet de préoccupation croissante. Malgré deux campagnes de dératisation menées cette année à l'initiative de la mairie, sur les espaces publics et en appui des interventions individuelles, leur présence persiste.

Il faut le dire clairement : la lutte contre les rongeurs ne peut être efficace que si chacun adopte les bons comportements.

Le rat trouve gîte et couvert là où la nourriture lui est accessible — et c'est souvent dans nos propres jardins qu'il trouve de quoi prospérer.

Les poulaillers familiaux se multiplient — une belle initiative, à condition de respecter quelques règles simples.

Les rats adorent les grains oubliés, les restes de repas jetés dans l'enclos ou les abris mal entretenus. Une mangeoire remplie en permanence est pour eux un buffet à volonté !

À faire :

- Relever la mangeoire chaque soir.
- Conserver les aliments pour poules dans des contenants hermétiques.
- Nettoyer régulièrement l'enclos et retirer les restes.

À ne pas faire :

- Jeter des restes de table (pain, viande, fromage, etc.) en vrac dans le poulailler.

Référence : Article L.1311-1 du Code de la santé publique

“Chacun doit prendre les précautions nécessaires pour éviter la prolifération des animaux nuisibles.”

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La dératisation est un service public local, mais chaque habitant doit agir sur sa parcelle.

Selon l'article 119 du Règlement sanitaire départemental,

“Les propriétaires ou occupants doivent prendre toutes mesures pour éviter la prolifération de rongeurs.”

L'article 120 du même règlement stipule :

« Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. »

En pratique :

- Supprimez les sources de nourriture et les abris potentiels.
- Bouchez les trous et fissures.
- Signalez toute infestation durable directement par mail à l'adjoint en charge (Cf. page suivante).

Le compostage individuel est une pratique écologique exemplaire... à condition de bien le faire.

Trop souvent, des restes de repas, du pain ou de la viande y sont déposés. Résultat : une source d'alimentation idéale pour les rongeurs.

Un compost individuel = uniquement des déchets végétaux :

- épluchures, tontes, feuilles, fleurs fanées
- pas de pain, viande, poisson, fromage

Référence : Le Code de l'environnement

“Les déchets doivent être éliminés dans des conditions propres à éviter les nuisances pour la santé publique.”

EN RÉSUMÉ : 3 GESTES ESSENTIELS

- Je ne mets pas de restes de repas dans le compost
- Je garde un poulailler propre et sans restes alimentaires
- Je mets mes déchets de table dans le bac vert, collecté chaque semaine

Ensemble, faisons reculer durablement les nuisibles !

La propreté, la santé et la qualité de vie dépendent de nos gestes à tous, de tous les jours.

Merci de me signaler directement par mail toute infestation durable de nuisibles :

Attention aux frelons asiatiques

Attention à la présence de frelons asiatiques !

Pour votre sécurité et celle de notre environnement, la commune de Cysoing rappelle à tous les habitants qu'il est essentiel de détruire rapidement tout nid de frelon asiatique repéré sur leur propriété. Voici les consignes à suivre :



Nid détruit au sein de l'école Yann Arthus-Bertrand

- Si vous découvrez un nid suspect, signalez-le sans attendre aux services de la mairie.

Après le 15 novembre, en fonction de leur activité constatée, seuls les nids présentant un danger avéré seront traités.

- Les propriétaires ou locataires sont responsables de la destruction des nids sur leur terrain, en faisant appel à des professionnels spécialisés.
- La commune peut intervenir si besoin en cas de nids non détruits, après avertissement, mais cette intervention restera à la charge du propriétaire.
- Ne tentez pas de détruire un nid vous-même : le frelon asiatique peut être dangereux. Restons tous vigilants pour protéger notre santé, notre environnement et nos abeilles. Merci pour votre coopération. Pour toute question ou signalement, contactez la mairie ou consultez le site internet communal.

Contacts :

- Accueil de la mairie : 03 79 44 70
- Adjoint en charge du « Vivant » : Pascal Boileau 06 88 88 30 00 pascal.boileau@cysoing.fr
- Ma mairie en poche

Avec l'automne et la chute des feuilles apparaissent aux cimes des arbres d'étranges constructions ovoïdes parfois de dimensions impressionnantes : des nids de frelons asiatiques.

Le frelon asiatique : comprendre, agir et protéger notre commune

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est un insecte apparu en France au début des années 2000. Surnommé "tueur d'abeilles", il représente aujourd'hui une menace croissante pour la biodiversité et la sécurité des habitants.

Quels sont les risques ?

- Pour les habitants : Le frelon asiatique peut se montrer agressif si l'on s'approche de son nid. Sa piqûre est douloureuse et peut provoquer des réactions allergiques graves chez certaines personnes.
- Pour la biodiversité : Il s'attaque principalement aux abeilles dont il décime les colonies. Ce phénomène accentue la disparition des pollinisateurs essentiels à nos écosystèmes, mais il touche aussi d'autres insectes.
- Pour l'environnement : Par son expansion rapide, il menace l'équilibre naturel local.

La vie d'un nid de frelons asiatiques au fil de l'année



Nid primaire de frelons asiatiques

1 Printemps : la fondation du nid

- Dès les premiers jours doux, une jeune reine, seule survivante de l'hiver, sort de son hibernation (dans un abri au sol, un tas de bois, etc.).
- Elle construit un petit nid, appelé nid primaire (de la taille d'une balle de tennis à un pamplemousse), souvent abrité (cabanon, avancée de toit...).
- Elle pond ses premiers œufs et élève seule les premières ouvrières.
- Au départ, il n'y a que la reine, puis quelques ouvrières qui vont bientôt prendre le relais pour agrandir le nid.

2 Début de l'été : croissance et éclatement du nid

- Le nombre d'ouvrières augmente rapidement (de dizaines à centaines).
- Souvent, la colonie déménage pour construire un nid secondaire plus grand, généralement dans un arbre à plusieurs mètres de hauteur.
- Ce nid atteint parfois la taille d'un ballon de foot ou plus.

3 Plein été : apogée de la population

- Le nid secondaire abrite entre 2 000 et 6 000 individus selon les observations (certains nids géants dépassent les 10 000 !).
- Les ouvrières assurent toutes les tâches : entretien du nid, recherche de nourriture, protection, alimentation des larves.
- Les besoins alimentaires sont énormes : des centaines d'insectes (abeilles surtout) sont capturés chaque jour.
- La reine consacre toute son énergie à pondre.

4 Fin de l'été / début de l'automne : reproduction

- Le nid produit des futures reines fondatrices (femelles fertiles) et des mâles (faux-bourçons).
- Chaque nid peut produire jusqu'à 500 reines fondatrices.
- Ces jeunes reines quittent le nid pour s'accoupler à l'extérieur.
- Une fois fécondées, elles partent chercher un abri pour leur hibernation.
- Mais seulement 10% de ces reines survivront à l'hibernation et pourront créer un nouveau nid au printemps suivant.

5 Automne : déclin du nid

- La vieille reine, épuisée, cesse de pondre.
- Le nid ne produit plus que quelques ouvrières et mâles.
- Les ouvrières restantes s'épuisent, le nid s'affaiblit.
- Parfois, on observe des nids presque vides dès les premières gelées.

6 Hiver : disparition du nid et hibernation des jeunes reines

- Le nid (et sa "vieille" reine) meurt avec l'arrivée du froid.
- Les dernières ouvrières succombent aux températures basses.
- Les nids ne sont jamais réutilisés, ils restent vides puis se désagrègent.
- Les jeunes reines fécondées passent l'hiver cachées, seules, prêtes à recommencer le cycle au printemps suivant.

En résumé

- Un nid primaire abrite quelques dizaines d'individus au printemps.
- Le nid secondaire peut contenir jusqu'à plusieurs milliers de frelons en été.
- **Chaque colonie peut produire jusqu'à 500 jeunes reines dont environ 10% survivront à l'hibernation.**
- En hiver, seuls ces jeunes reines survivent : tout le reste du nid disparaît.

Ce cycle explique la rapidité d'expansion de cette espèce et la difficulté à la contrôler. Un seul nid peut théoriquement générer **jusqu'à 50 nouvelles colonies l'année suivante !**

Pour lutter efficacement, il est donc crucial d'intervenir avant la fin de l'été, avant la dispersion des futures reines.

BILAN FINANCIER 2025

Une gestion équilibrée et des investissements maîtrisés

À l'approche de la clôture de l'exercice 2025, la commune dresse le bilan de sa situation financière. Comme chaque année, il s'agit de rendre compte de l'utilisation des deniers publics et de la bonne santé des finances locales.

Le budget communal se compose de deux volets :

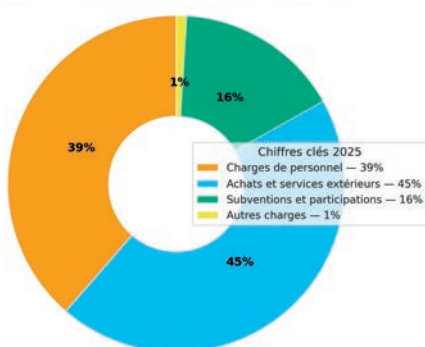
- **le fonctionnement**, qui assure le quotidien des services municipaux
- **l'investissement**, qui prépare l'avenir à travers les grands projets et les travaux structurants.

A/ Le fonctionnement : assurer le quotidien communal

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses nécessaires au bon déroulement des activités municipales : entretien des bâtiments, rémunération du personnel, énergie, subventions aux associations, fournitures diverses, etc.

Ces dépenses sont principalement financées par les recettes fiscales, les dotations de l'État et les produits des services publics.

Dépenses de fonctionnement 2025 – Répartition

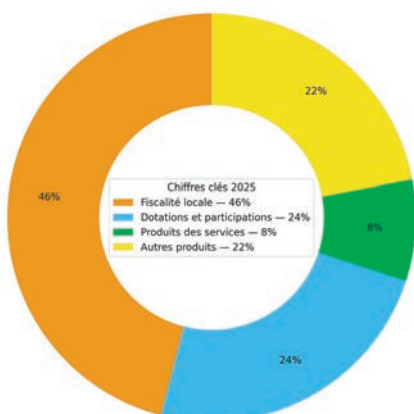


Chiffres clés 2025 :

Dépenses de fonctionnement : 4.643 M€

- 39%** charges de personnel
- 45%** achats et services extérieurs
- 16%** subventions et participations
- 1%** autres charges (intérêts, imprévus, etc.)

Recettes de fonctionnement 2025 – Répartition
Total : 5,845 M€



Recettes de fonctionnement : 5,845 M€

- 46%** fiscalité locale
- 24%** dotations et participations
- 8%** produits des services
- 22%** autres produits

Ce bon équilibre permettra de dégager **un excédent de fonctionnement d'environ 1 202 000 €**, permettant, en partie, de financer les investissements futurs.

A/ L'investissement : construire l'avenir

Le budget d'investissement permet d'entretenir et de développer le patrimoine communal : voiries, bâtiments publics, écoles, équipements sportifs et numériques...

Les principaux chantiers de 2025 illustrent cette dynamique :

- Rénovation du centre-ville
- Aménagement du parc de l'Abbaye
- Renforcement de la vidéoprotection
- Déploiement du réseau fibre communal
- Réfection des plateaux surélevés rues Salvador Allende et Ladreyt
- Travaux préparatoires rue de Tournai
- Éclairage du terrain de beach-volley
- Aménagement de la cour de l'école Saint-Exupéry
- Curage de plusieurs fossés
- Création d'une voyette entre la route de Gruson et la rue Aubrac
- Réalisation d'une traversée cyclable entre les rues Péri, Marie Curie et Demesmay
- Rénovation du beffroi de l'église Saint-Calixte
- Réfection de la toiture des services techniques
- Travaux dans les logements de la caserne de gendarmerie

Chiffres clés 2025 :

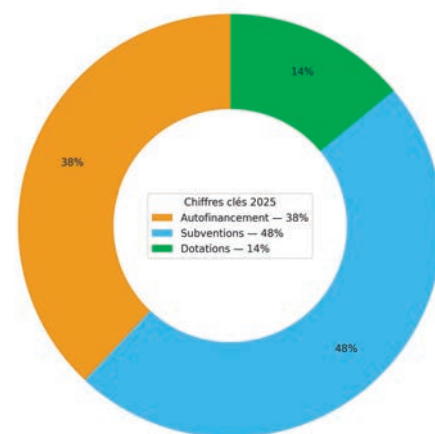
Dépenses d'investissement : 4,740 M€

- 92% travaux de voirie, aménagements, équipements et bâtiments
- 6% remboursement du capital de la dette
- 2% études et acquisitions

Recettes d'investissement : 4,740 M€

- 38% autofinancement (résultat du fonctionnement et amortissements)
- 48% subventions
- 14% dotations

Recettes d'investissement 2025 - Répartition
Total : 4,740 M€



En résumé

La commune clôturera l'année **avec une situation financière saine et équilibrée** :

- un **endettement maîtrisé**
- un **autofinancement positif**
- et des **investissements ciblés** sur la sécurité, le cadre de vie, la modernisation et l'entretien du patrimoine

Ces résultats témoignent d'une **gestion rigoureuse** et permettront de **maintenir la capacité d'action** de la commune tout en poursuivant les projets à venir.

BILAN DE L'ACTION DE LA CCPC POUR L'ANNÉE 2024

1. L'action de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC)

La CCPC a poursuivi en 2024 une politique de développement durable, de solidarité et d'attractivité territoriale avec un budget global de 63,2 M€, dont 48,4 M€ de fonctionnement et 14,8 M€ d'investissement.

Ses principales actions se répartissent sur plusieurs axes :

■ Aménagement du territoire et cadre de vie :

Adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur PLUi des 38 communes, fondé sur quatre axes : affirmation de la ruralité, protection contre les risques, développement des mobilités douces, et soutien à l'économie locale durable.

■ Environnement et transition écologique :

Poursuite du programme "Trier mieux pour valoriser plus" : 82 700 bacs équipés de puces, application "Mes déchets", 946 foyers aidés pour l'achat de broyeurs, réduction de 19 % des déchets depuis 2010.

Création du service commun énergie (21 communes adhérentes, 110 bâtiments audités).

■ Mobilité :

Déploiement du schéma cyclable avec 9 nouveaux aménagements, 75 000 € d'aides pour vélos électriques et 21 213 trajets Flexipév'ailles.

■ Lutte contre les inondations :

Intervention d'urgence après les pluies de juillet-août 2024 (distribution de sacs anti-inondation, pompes, désenvasement de fossés).

■ Vie communautaire et culture :

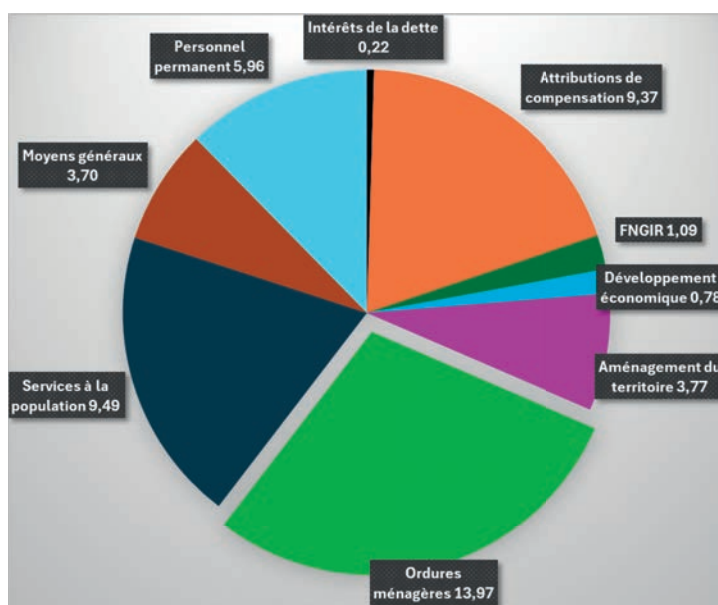
Célébration des 10 ans de l'intercommunalité (5 000 visiteurs), festival des Cultures Urbaines (2 200 participants).

■ Alimentation et économie locale :

Obtention du label PAT 2, 143 panneaux de signalétique pour les circuits courts.

■ Infrastructure et énergie :

Inauguration du nouveau siège à Templeuve-en-Pévèle : bâtiment économe en énergie, 5 M€ d'investissement.



2. L'action de la CCPC dans la commune de Cysoing

La CCPC a mené ou soutenu plusieurs actions concrètes dans les différents domaines de compétences :

■ Territoire connecté :

1 atelier numérique, 309 comptes pour l'Espace Numérique de Travail, 28 aides à l'achat de vélos électriques et le cofinancement d'un aménagement cyclable (sécurisation du carrefour Curie/Péri).

■ Transition écologique :

5 921 bacs de collecte distribués, 8 points d'apport volontaire pour le verre, 2 ateliers zéro déchet, 3 animations scolaires, 138 foyers équipés d'un composteur, 37 aides à l'achat de broyeurs, 43 foyers accompagnés par le Guichet Unique de l'Habitat, 12 arbres plantés.

■ Territoire familial :

402 enfants accueillis en ALSH, 25 assistantes maternelles recensées, 55 ateliers d'éveil, 15 familles aidées à trouver un mode de garde, 4 jeunes accompagnés pour le BAFA, 47 bénéficiaires du portage de repas (8 012 repas livrés) et 122 participants à la Semaine bleue

■ Campagne vivante :

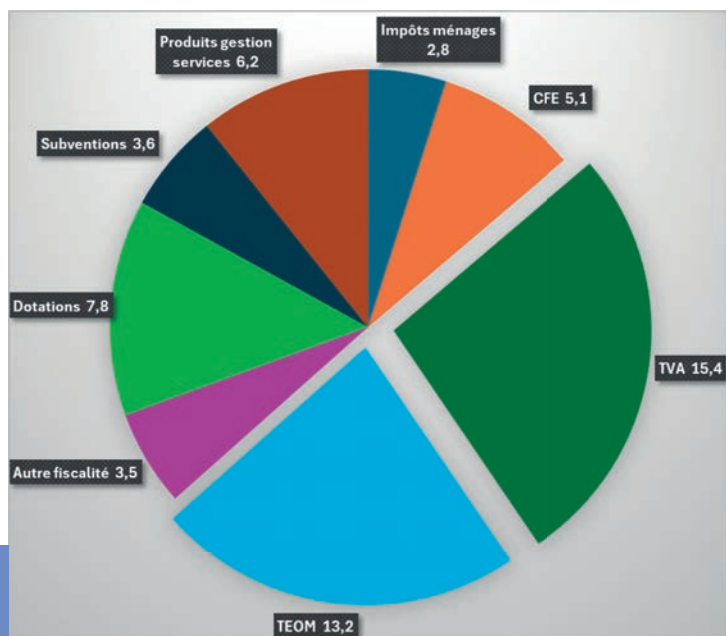
4 animations dans notre médiathèque « Le Vivier » dans le cadre du réseau « Graines de Cultures », 65 nouveaux bénéficiaires du cinépass ; subventions versées : 5 000 € au Volley Club de Cysoing (niveau National 2), 2 000 € à Cysoing Gym Saint-Evrard.

■ Terre d'entrepreneurs :

8 offres d'emploi déposées sur le portail intercommunal, 10 allocataires du RSA accompagnés, 1 entreprise suivie et 1 aide à l'immobilier de centre-bourg.

■ Aides administratives à la commune :

82 DIA (Déclarations d'Intention d'Aliéner) et 174 autorisations de droit des sols (DP, PC, PA) instruites.



NOUVEAU CINÉMA À TEMPLEUVE



L'avenir du Cinéma à Templeuve-en-Pévèle et le «Ciné Pass» de Pévèle Carembault : Tout ce qu'il faut savoir !

Un vent de renouveau souffle sur l'offre cinématographique ! Alors que le territoire de Pévèle Carembault s'apprête à accueillir un tout nouveau complexe à Templeuve, ses habitants bénéficient déjà d'un avantage non négligeable : le Ciné Pass.

Un Nouveau Complexe Cinéma : Rendez-vous en Décembre !
Les cinéphiles du territoire n'auront plus très longtemps à attendre. La construction du nouveau complexe de Templeuve-en-Pévèle, qui remplacera les salles actuelles (Modern'Ciné et Olympia Ciné), avance à grands pas.

Les dernières informations disponibles indiquent une ouverture prévue pour au mois de décembre de cette année. Ce nouvel équipement s'annonce comme un véritable lieu de vie dynamique.

Modernité et Accessibilité : Ce futur lieu de culture permettra de proposer davantage de films, d'élargir les jours et créneaux d'ouverture, et d'accueillir dans de meilleures conditions les scolaires (collégiens et lycéens). Les salles seront équipées de technologies très modernes, promettant une expérience de visionnage optimale.

Ambitions : Le nouveau cinéma maintiendra une programmation généraliste et Art et Essai (avec une labellisation Jeune public) et vise environ 110 000 entrées annuelles.

Ce projet marque une étape importante pour l'enrichissement de l'offre de loisirs et culturelle du territoire de la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC).

Le «Ciné Pass» de la CCPC : Vos Films à Prix Réduit

En attendant ou pour profiter pleinement de la future structure, la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC) facilite l'accès au 7e art grâce au Ciné Pass.

Qu'est-ce que le Ciné Pass ?

Le Ciné Pass est une carte nominative qui permet aux habitants des 38 communes de Pévèle Carembault de bénéficier d'un tarif préférentiel dans les cinémas du territoire.

Grâce à cette carte, le prix de la place de cinéma est avantageux !

Où l'utiliser ?

Dans les salles de Templeuve-en-Pévèle (actuellement Modern'Ciné et Olympia Ciné, puis le nouveau complexe).

Au cinéma Le Foyer de Thumeries.

Comment obtenir votre Ciné Pass ? La démarche est simple et la carte est gratuite :

Rendez-vous à l'accueil de votre Mairie (ou de l'Office de Tourisme Pévèle Carembault).

Munissez-vous de :

Une photo d'identité.

Une pièce d'identité.

Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).

Remplissez le bulletin d'inscription.

Le Ciné Pass est nominatif, chaque membre de la famille souhaitant bénéficier du tarif doit demander sa propre carte. Elle vous est remise le jour même et vous pouvez l'utiliser immédiatement !

Le futur complexe de Templeuve-en-Pévèle, combiné à l'avantage du Ciné Pass, promet ainsi de belles perspectives pour la culture et les loisirs sur le territoire de Pévèle Carembault.

AGENDA

9 janvier

VŒUX À LA POPULATION

19H - Salle des fêtes

30 janvier

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE

19h - Salle Simone Veil

13 février

CINÉ SOUPE

19h30 - Salle des fêtes

15 mars

1ER TOUR DES ELECTIONS MUNICIPALES

4 bureaux de vote

22 mars

2ND TOUR DES ELECTIONS MUNICIPALES

4 bureaux de vote

9 avril

RÉUNION QUARTIER CENTRE VILLE

19H - Salle des fêtes

29 avril

DON DU SANG

Salle des fêtes

1er mai

FÊTE DU TRAVAIL

11h00 - rdv place de la République / salle Simone Veil ou mairie

8 mai

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1945

11h - rassemblement au square Beltrame/ vin d'honneur salle Simone Veil

8 mai

REPAS DU 8 MAI

12h - Salle des fêtes

22 mai

GOUTER DES AINÉS

15h/18h - Salle des fêtes

29 mai

FÊTE DES VOISINS

dans les quartiers de la ville

31 mai

FÊTE DES MÈRES

4 juin

RÉUNION DE QUARTIER PEUVIL MARAIS SART

19h - Salle Simone Veil (EIG)

20 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

13 juillet

FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE : RETRAITE AUX FLAMBEAUX PUIS BAL ET FEU D'ARTIFICE

à partir de 21h - rdv rue du collège pour le défilé et parc de l'abbaye pour bal - concert et feu

14 juillet

BRADERIE

Matin - rue du collège

15 juillet

DON DU SANG

Salle des fêtes